

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 1999

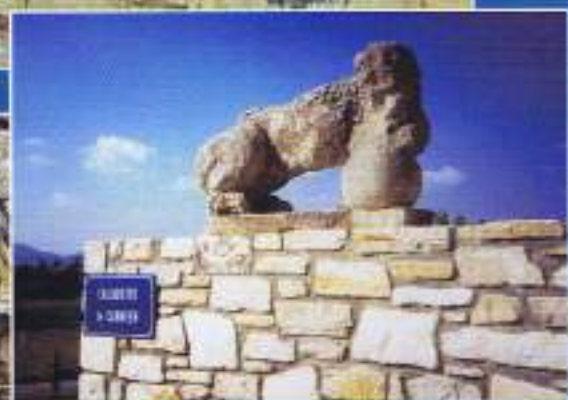
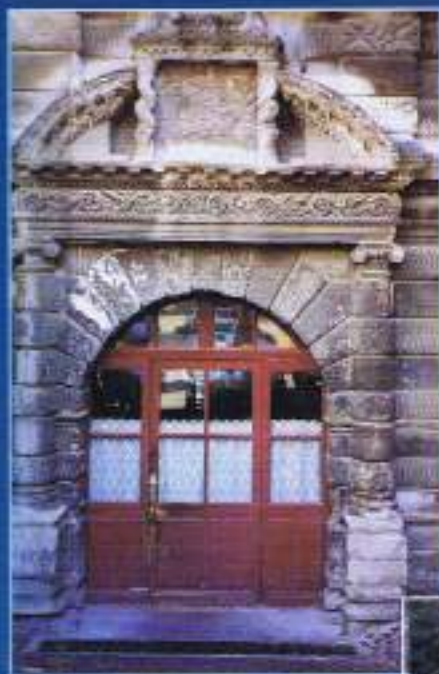
Consultation sur place



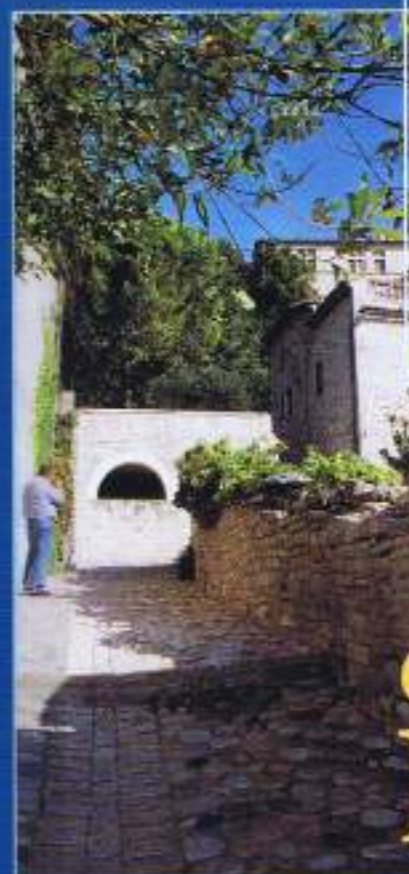
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007097 0029



Beau



comme
Barjac !



Mes chers contemporains, Chers Barjacois,

Puisque j'ai l'honneur de présenter des vœux en cet An 2000, permettez que je survole ce que fut ce siècle...

Il fut un temps de fureur comme jamais :

A la guerre de 14-18 à BARIJAC, 43 jeunes gens perdirent la vie... des paysans, des ouvriers, des instituteurs pas nés pour tuer... ils croyaient partir pour la Patrie, ils tombèrent pour les marchands de canons.

En 1939 - 1945 l'occupation et la honte, mais la Résistance, aussi. Ceux qui tombèrent pour la Liberté ne sauront jamais que leur idéal était souillé, ailleurs, à l'Est par ceux-là mêmes qui vainquirent le nazisme... et les guerres coloniales d'où beaucoup revinrent avec d'ingrissables blessures intérieures...

A tous ces malheureux, je dis, avec Paul ELUARD " Lorsqu'on ne tuera plus, ils seront bien vengés, le seul voeu de justice a pour écho la vie "

Mais ce siècle eut ses douceurs.

BARIJAC a connu l'électricité, puis l'eau en 1954. Je me souviens : la fontaine près de la maison, la queue pour recueillir un liquide, rare et lourd... avec cette eau, on lavait la salade, puis les mains ou le corps et ensuite on faisait le ménage : trois usages : une sagesse perdue ! Les élus d'alors, tels des dieux, avaient mis fin à l'antique hantise...

Et puis, l'assainissement, " le tout à l'égout ", qui donna une autre ambiance à nos fétides et humides ruelles... finies, les latrines au fond du jardin !

Les filles, scolarisées qui ont leur belle école en 1903, mais qui n'auront d'élèves qu'en 1945 et encore, de justesse. Il fallut que Louis Gabriel ETIENNE, le Président du Comité de Libération fasse un appel solennel pour faire passer au deuxième tour Maria COMTE et France BENEDITO, deux Résistantes ! La longue marche de la femme vers l'avenir est commencée. Le bonheur est au bout, l'homme est intéressé à la question !

Un siècle de fraternité : le père MATTHIEU lance les coopératives de vin, de blé, d'utilisation de matériel agricole... La solidarité, bricolée jusque là, prend la forme de la Sécurité Sociale en 1945

Un siècle de mutation : La filature de soie s'arrête en 1957 et la mine de lignite, qui compta 120 salariés, en 1962.

Les foires agricoles disparaissent et Jean TASSY les fera renaître avec les Antiquités, tout comme Gaby PASCAL fera installer l'usine de ponts élévateurs...

Le cheval fait place aux tracteurs, l'agriculture devient commerciale, chimique, mécanisée; les jeunes partent "un à un gagner leur vie, loin de leur terre où ils sont nés" comme le dit Jean FERRAT. La surenchère productiviste est contestée, d'autres orientations pointent... Nulle génération ne peut dire "après nous, le déluge". Toute cette jeunesse sur la photo de l'An 2000 nous impose des devoirs de préservation de ce monde dont nous n'avons que l'usufruit...

Le douloureux problème du chômage n'a pas été guéri; pourtant, notre zone d'activité s'est garnie : la Gardéchoise, l'usine d'étéliquettes, de charcuterie... bientôt de meubles et de mécanique agricole.

Le tourisme vient consolider le commerce. Il a son immeuble depuis 5 ans. Nos Barjacois savent de mieux en mieux accueillir, et nous n'avons pas joué tous nos atouts encore par la mise en valeur du patrimoine ancien, de nos paysages, de notre exceptionnelle animation culturelle, associative et sportive.

Je rends hommage à tous ceux qui se donnent aux autres et à BARIJAC, selon la fameuse loi de 1901, qui débute bien le siècle !

Pour notre part, nous avons beaucoup travaillé et si nous n'avons pas mis à mal le budget, loin s'en faut, nous avons rudoyé l'équipe municipale avec les animations multiples et les réalisations importantes :

- livraison d'un parc-parking à Canvien avec accès caladé et piéton à l'Esplanade

- réfection de l'avenue Chaillot (merci aux riverains et aux commerçants pour leur patience)

- Achats immobiliers Grand rue et place Haute Fontaine pour créer du locatif ancien de qualité.

- Création d'un service enfance-jeunesse, dirigé par Jérôme.

L'Aide Sociale, avec Arlette LAGORSSE, inscrit, avec discrétion, notre village au tableau d'honneur du Département.

Pour cette année 2000, sont en route de beaux chantiers, réfléchis avec les gens et les hommes de l'art sous le contrôle de Claude DUMAS, Michèle PELATANT, Sylvian BELIN et toute l'équipe :

- station de compostage pour les déchets verts et fermentescibles
- la bibliothèque
- la salle de cinéma conférence
- la salle d'activités sportives

Et toujours notre village qui s'embellit !

Cette année verra s'ouvrir, enfin, la déviation d'Ornac. Un comique disait que nous étions des " déviationnistes " à BARIJAC. C'est vrai. C'est la deuxième ! Il semblerait que nous prenions nos distances avec les voitures, gage de sauvegarde du Centre Ancien et de la qualité de la vie ! Il faudrait aller plus loin...

Je tiens donc à remercier le Conseil Général du GARD et M. RAOUX pour cet ouvrage qui aidera au développement de la carrière et qui changera la vie...

L'An 2000 verra aussi l'installation, d'une école privée neuve et le lancement d'une étude pour le transfert de la Mairie au Château.

Tout ce travail ne vaudrait rien s'il ne portait pas l'amour de BARIJAC, de nos gens et de nos voisins... s'il ne préparait pas un meilleur avenir. Nos rêves s'achèveront, peut-être, par d'autres mains... Pourvu que les héritiers sachent forcer le destin et se dépasser comme nous tentons de le faire, pour vous servir !

Le siècle se ferme qui contient nos mémoires enfouies, nos morts... Ils savent ce que nous faisons, et ils souffrent, oh ! oui ils souffrent, si on ne les aime plus, si on ne les entend plus ! Tout comme ces vivants, nos semblables, nos contemporains, qui tentent de rester intacts malgré les guerres et les misères. Une part de nous même périt, s'ils n'ont part à la Vie et au siècle.

J'emprunterai à une chanson populaire ma conclusion
"T'a beau pas être beau, monde cinglé, j'tai dans la peau"

**OUI, vive la vie, vive BARIJAC et
BONNE ANNEE pour l'An 2000 !**

Edouard CHAULET, Maire de BARIJAC



LES FINANCES

LE TAUX DES 4 TAXES

Depuis 11 ans, le Conseil Municipal a maintenu le taux des 4 taxes.

	TAUX BARJAC	MOYENNE DÉPARTEMENTALE	MOYENNE NATIONALE
Taxe d'habitation	12,90	15,06	13,50
Foncier Bâti	16,11	21,79	17,18
Foncier non bâti	67,54	59,65	40,47
Taxe Professionnelle	16,30	pas de moyenne définie	14,84

LES PRODUITS

Le produit des impôts 1999 représente une somme de **3.647.604 Francs** répartis comme suit :

- TAXE D'HABITATION : 745.620 F
- FONCIER BÂTI : 900.549 F
- FONCIER NON BÂTI : 341.077 F
- TAXE PROFESSIONNELLE : 1.660.358 F

*COMPENSATION VERSEES PAR L'ETAT
pour EXONERATIONS DIVERSES :*

- Taxe d'habitation : 139.396 F
- Taxe Foncière : 32.062 F
- Taxe Professionnelle : 377.148 F

Soit un total de 548.606 Frs

AUTRES RECETTES

- BROCANTE : 294.000 F
- CARRIERE : 151.171 F
- TAXE SEJOUR : 56.358 F
Il y a toujours et encore des retardataires !!!
- TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT 62.745 F
- MARCHÉ : 137.140 F
- TAXE ELECTRIQUE : 211.089 F



LES FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 1999

Il présente le bilan réel financier de l'action municipale pour l'année écoulée.

DÉPENSES		RECETTES	
● FONCTIONNEMENT :	7.655.484 F	10.056.030 F	
		+ 5.007.812 F	excédent 98
● INVESTISSEMENT :	8.270.554 F	3.971.912 F	
● TOTAL GENERAL	15.926.038 F	19.035.754 F	
● SOIT UN EXCEDENT DE	3.109.716 F		

A NOTER QU'AUCUN EMPRUNT n'a été réalisé sur l'exercice 1999 et cela pour des travaux qui vont durer longtemps...

QUELQUES CHIFFRES POUR MIEUX COMPRENDRE

DÉPENSES

● PERSONNEL :	2.981.932 F
● TRAVAUX et INVESTISSEMENTS	7.454.839 F
● REMBOURSEMENT de la DETTE Brute diminuée des subventions en annuités et des loyers, la dette nette est de 756.000 F	1.199.112 F
● PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES et SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	1.765.844 F
● CHARGES A CARACTERE GENERAL (fournitures - eau - EDF- entretiens divers.)	2.524.311 F

RECETTES

● FISCALITE DIRECTE (les impôts) :	4.247.352 F
● DOTATIONS D'ETAT :	1.894.069 F
● REVENUS de GESTION COURANTE (cuisine - immeubles - brocante- marché..)	1.458.602 F
● TAXES (électricité - séjour - mutation -ordures ménagères)	949.446 F
● ATTENUATION DE CHARGES (salaires Pompiers - emploi jeunes - CES)	1.138.336 F

● PARTICIPATIONS COMMUNES	103.958 F
● SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Etat - Département - Région - Europe)	1.786.126 F
● TVA (Fonds Compensation + TVA)	519.907 F

BUDGET ASSAINISSEMENT

● RECETTES TAXE D'ASSAINISSEMENT :	298.029 F
La taxe d'assainissement est calculée sur la consommation d'eau de l'année précédente. Les tarifs sont fixés comme suit : Droit fixe : 160 F + 1F les 50 premiers m3 et 3F 50 les m3 suivants. Soit pour une consommation familiale de 100 m3, une taxe de 385 Frs.	
● RECETTES BRANCHEMENTS 1999 :	42.079 F
● PRIME D'EPURATION (Agence de l'Eau) pour bon fonctionnement de la station :	46.287 F
● AVARIES : 15 interventions sur le réseau ou sur la station d'épuration pour un coût de :	22.757 F

LES TRAVAUX

VOIRIE :

VOIRIE AGRICOLE :

Chemins de terre :

250.000 F HT

Les longueurs ont été réalisées avec le matériau de la carrière, blanc ivoire.

- chemin des Blâches
- chemin des Termes
- chemin du Planas
- chemin des gavots à Grézan

ELARGISSEMENT

- chemin de Ribaute
- chemin de Caillargue
- chemin du Mas de Bonnaure
- chemin de Terrieu

VOIRIE RURALE ET COMMUNALE :

411.850 F HT

- chemin de Terrieu
- chemin "Villa Sans Souci"
- chemin de la Villette
- chemin de Frescaty
- chemin de la Baraquette

ELECTRIFICATION :

DÉPENSES TOTALES

615.000 F HT

- Mise en discrétion Réseau Basse Tension Poste Haute Fontaine
- Renforcement et Dissimulation Poste Lauzière Soulièges
- Dépose du Réseau Quartier Fourmillier
- Lancement chantier Mise en discrétion rue Prentegarde

Les travaux sont subventionnés à **70 %** (FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)

AMENAGEMENT AVENUE CHAILLOT :

Les travaux se sont terminés en décembre. Toutes les infrastructures souterraines ont été remplacées, un enrobé posé avec le milieu de la chaussée exécutée en dalles et les accotements en béton désactivé.

Les accès aux habitations (escaliers, paliers...) ont été repris et aménagés harmonieusement.



Avant

Après

Le chantier se poursuit avec l'aménagement complet de la place Joseph Comte, de la Rue Prentegarde et celui d'un puits tombé dans l'oubli !



Début du chantier rue des Glycines

LES TRAVAUX

AMENAGEMENT DE VILLAGE

● Restauration et sablage de 2 porches : Porche Accès Place Renaissance et Porche Gd Rue Place Louis Gabriel ETIENNE par l'Entreprise SARRAZIN Frères -

Coût : 55.650 F HT

● Réalisation de trottoirs av. Jean Tassy et rue du 19 mars en béton désactivé.

● Pose de barrières fabriquées par la SA Unic Industrie Avenue Jean Tassy et Avenue Raoul Heyraud.

● Plantations de végétaux et d'un superbe magnolia Jardin d'enfants Place du 8 mai en compagnie d'un tilleul de Hollande, d'un micocoulier, d'un lilas du Japon, d'un Oranger des Hosages" d'un Ginkgo Biloba, d'un photinia...

AIDE AUX COMMERÇANTS : OPERATION ORAC-CHARMES :

Ce programme initié par la Municipalité s'adressait aux commerçants et artisans, il avait pour but la réhabilitation, la rénovation, l'embellissement des commerces. Il a connu un vif succès puisque l'enveloppe abondée par le Conseil Général et l'Europe est à ce jour épuisée.

6 dossiers ont été subventionnés cette année pour un montant total d'aides de **262.500 F** :

- **Hôtel des Termes** -
Mme MARRON Fabienne
- **Café du Midi** Mme BORIE Anlette
- **Restaurant la Chaise Longue**
M. BARBAULT Jean Louis
- **La Presse du Canton**
M. PIOUS Frédéric
- **Anny Coiffure** Mme LANGARD Annie
- **Gégée Coiffure** Mme GIOLBAS ANNIE



Les logements sur porche, une spécialité barjacoise

AMENAGEMENT PAYSAGER PARKING DE CANVIEN

En continuité avec la création d'un accès piéton, et conformément à l'étude présentée l'année dernière, le parking de canvien a été arboré. Quelques 60 Albizzias, 20 micocouliers, 20 cyprès, 20 eucalyptus, 60 armoises et une centaine de lavandes ont été plantés et vont apporter, dès cette année, ombre, couleur et senteur au pied du village.

Un éclairage public va être installé.

Remerciements à Jean DE MARGERIE pour sa collaboration et son aide gracieuse sur ce projet.

EGLISE :

Installation d'un nouveau chauffage à l'église : radiateurs électriques radiants : coût 94.240 F HT.

EXTENSION LOCAL TECHNIQUE LA REBOULASSE :

La dernière tranche est terminée, Mr ROUX était chargé de la maîtrise d'oeuvre. L'ensemble du matériel municipal est désormais remis quartier la reboullasse.

coût des travaux HT : 346.779 F. Une clôture et des plantations viendront achever cette réalisation.

TRAVAUX AUX ECOLES:

- Mise en conformité d'installations sanitaires
- Installation de 2 alarmes de sécurité groupe scolaire école publique **coût : 7.300 F** aidés par une subvention de l'Etat de 30 %.
- Acquisition de matériel informatique école publique.

LES TRAVAUX

ASSAINISSEMENT :

● Lancement du chantier de réhabilitation du réseau rue des Glycines, rue Prentegarde et Place Joseph Comte - **Coût des travaux : 400.000 F HT avec 200.000 Fr** de subvention du Département

● Le schéma communal d'assainissement qui définira les zones à assainissement autonome et celles à raccorder au réseau collectif est en voie d'achèvement. Cette étude a été confiée à un cabinet spécialisé suivie par les services de l'Agence de l'Eau et du SATESE.

● Branchements nouveaux effectués en 1999 : **5**

Les 2 dossiers d'extension du réseau quartier Rocfiel - Planlong et la 2ème tranche Montée du Rieu, déposés en 1995 et 1997 n'ont toujours pas reçu de réponses favorables du Conseil Général pour les subventions ; leurs coûts s'élevaient à **671.000 F**.

EQUIPEMENTS SPORTIFS :

● L'étude d'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie en local de sports en salle avec vestiaires, bureau est terminée. Le chantier va débuter, des subventions ont été obtenues : **192.000 F du Département et 130.000 F de la Région.**

CHATEAU :

● **BIBLIOTHEQUE et SALLE de CINEMA /SPECTACLES** : le chantier d'aménagement du rez-de-chaussée du Château en bibliothèque et cinéma a démarré sous l'oeil vigilant de Jean DE MARGERIE Architecte chargé du chantier. C'est l'entreprise MIRA-CHARMASSON qui a en charge le gros oeuvre et qui réalise un excellent travail de rénovation.

● **ANCIENNES PRISONS** : Au chantier prestigieux de réalisation d'une bibliothèque et d'une salle de cinéma, est venu s'ajouter la rénovation des anciennes prisons du Château pour un local loué à la Poste. La salle voûtée est majestueuse, l'objectif est le maintien de la Poste au centre du village !

Une inscription datant de MCXCVI a été découverte.

L'ancien garage municipal devient une cour intérieure ouverte au public.

TRAVAUX DE CALADAGE CANVIEN PLACE DE LA MAIRIE :

C'est une innovation de par le matériau utilisé : des galets des 2 rivières avec un éclairage public au sol. Le chantier a été réalisé par les Entreprises MIRA - CHARMASSON et CEGELEC sous la conduite des Services de l'Equipement.

Ce cheminement, outre qu'il permet la découverte esthétique du bas du village, offre un accès direct au centre ancien depuis les parkings côté Ouest

du village. Il permet notamment en période estivale un rééquilibrage de la fréquentation côté Esplanade.

Il fallait y penser !

Coût des travaux en pavage : **731.096 F HT**

subvention : 75.000 Département
169.000 Région

Claude DUMAS
Adjoint



Avant



Pendant ! Les charmes d'une venelle montante



Sur les pavés, des hommes !

LES PERMIS DE CONSTRUIRE 1999

Maison individuelle	08
Extension maison	04
Garage	01
Façade	12
Toiture	10
Extention Usine	01
Piscine	04
Aménagement logement	06
Construction usine	01
Abri de jardin	08
Ecole	01
Clôture	05
Terrasse	04
Modifications façade	10
Serre	03
Atelier	02
Habitation Légère de Loisirs	01
Salle de sports	01
Box à chevaux	01
Création commerce	01

RAPPEL Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES LE CONSEIL ACCORDE 10 F PAR M² OU 30 F SI LE DEMANDEUR EST NON-IMPOSABLE.

En 1999, 5 dossiers ont été aidés par la Mairie :

Garage Divol (Avenue Jean Tassy)
Salid EL MARAHI (Rue basse)
Annie THOULOZE (Rue des glycines)
Michel FRAYSSE (rue Ste Marie) et
Jean MOREL (Rue Salavas)

527,5 m² de façades ont été rénovés.

Participation municipale 7.465 F

REALISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE



Un beau sujet est installé au jardin public : le "magnolia grandiflora"



Prévention hydraulique au lotissement de "Bordarie"



Un passage des HLM "Les muriers" vers les terrains aménagés de Cauvien"

- Plantations : Rue Basse, jardin d'enfant, stade, avenue des mineurs, parking de canvien, terrain des Gens du Voyage.

- Murs de clôture du Cimetière, mur de la Caladette de canvien

- Réparations de chemins : avec poses de buses, créations de fossés, de talus, accotements... de la Viste, de la Matte, de la Filature, de "Ducheix", du mazert.

- Nettoyage et traitement de l'horloge du Donjon.

- Réalisation d'un pluvial parking de "canvien"

- Réalisation d'une rampe d'escalier pour la Lisette

- Poses de Barrières Avenue Jean Tassy

- Peinture Classes maternelles, ancienne cantine à l'Ecole Publique

- Démolition et aménagement de l'ancien poids public.

- Aménagement entrée parking de canvien

Les horaires sont de 7 H30 à 11 H30 et de 13 h 30 à 17 H sauf le vendredi, 16 H30 soit 37 heures par semaine. Un 13eme mois est attribué.

SANS OUBLIER L'ORDINAIRE :

nettoyage du marché, des W.C., des feuilles, des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, le cimetière, les tombes à creuser, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium, etc...

Les employés municipaux remercient tous ceux qui, par leur civisme, manifestent un respect pour leur travail et notamment la propreté du village.

UNE DECISION QUI ENGAGE L'AVENIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

nombre de Conseillers	
en exercice : 14	
présent : 10	
absents : 4	

l'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf
le 15 DECEMBRE à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7-12-99

PRESENTS : Mrs CHAULET, Mr DUMAS, Mmes LAGORSSE et
PELATANT, Mrs BELIN, ALLJO, BELLEGARDE, PILOD, TALOUARN,
THIRIET - Pouvoirs de E. RANC à Claude DUMAS, de B. COSTE à
Ariette LAGORSSE, de JL USLE à S. BELIN, de Y SOULIER à
E. CHAULET.

OBJET : PROJET DE TRANSFERT DE LA MAIRIE (services municipaux) AU CHATEAU

Considérant le développement des activités, l'augmentation en personnel
administratif, la nécessité de meilleures conditions de travail pour les Adjointes et
Elus,

Considérant la difficulté d'accès au 1er et au 2ème étage pour le public, le
développement des archives, l'accueil des Assistantes Sociales, de la Mission Locale
d'Insertion, des permanences agricoles et autres,

Considérant le prochain départ de l'Ecole Privée dans ses propres locaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ENVISAGE le transfert de la Mairie au Château.

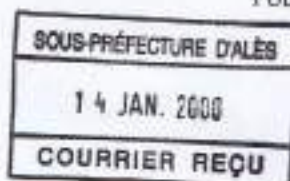
Compte tenu des délais nécessaires à l'étude, aux demandes d'aides et à la
concertation

CHARGE le Maire dès maintenant de faire procéder à une étude
architecturale qui devra également se préoccuper des pierres de façades, des poutres
sur les classes devenues dangereuses, ainsi que de la réfection de la toiture
défectueuse, partie Nord.

Un avis d'appel public à la concurrence « Maîtrise d'Oeuvre sans concours »
sera lancé conformément à l'article 314 bis du Code des Marchés Publics.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.



Le Maire :



LE PERSONNEL

MOUVEMENTS CHEZ LES TITULAIRES :

- Au Centre de Secours, **Yannick CASADO** a souhaité sa mutation à ALES et a été remplacé par **Bruno DIVOL** revenu au 1 septembre comme Sergent professionnel
- **Jean-Louis PASCAL** a démissionné de ses fonctions de conducteur d'engins au 1 octobre 1999. C'est **Thierry NERONI** qui le remplace au 1er janvier 2000.
- **Ida NATONI** a été invalidée par la Sécurité Sociale au 1 mars 1999.



Thierry NERONI,
conducteur spécialisé

ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL :

L'ensemble du personnel et leurs familles sont conviés autour d'un apéritif et d'un arbre de Noël où chaque enfant de moins de 12 ans reçoit un petit cadeau.

NAISSANCES :

● **Nathalie LONG**, chargée de l'accueil au secrétariat a eu une petite fille **Romane** née le 14 mai 1999.

● **Delphine GAGNE**, emploi-jeune chargée de la garderie et du centre aéré a elle aussi mis au monde une petite fille **Cassy** le 1 octobre 1999.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux 2 bébés.

MARIAGE :

Et Oui, il s'est marié ! **Alain BENEVENT** a épousé **Rosy COSTE** le 21 Août à ORGNAC, le secrétaire de mairie de BARIAC a épousé la secrétaire de mairie d'Orgnac. Un beau mariage GAR-D'ÉCHOIS de coopération intercommunale !

CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE :

REMERCIEMENTS AUX PERSONNES EMPLOYEES SOUS CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE QUI SE SONT SUCCEDEES DURANT L'ANNEE POUR PARTICIPER AU TRAVAIL COLLECTIF : AUX ECOLES, AU CENTRE AERE, AU CENTRE DE SECOURS, A LA VOIRIE, AU SYNDICAT D'INITIATIVE, A LA CUISINE :

ALLIO Régis - BONNAURE Augustine - BRISSON Sylvie - CHAZOT Johnny - DESCOINGS Gervais - DIVOL Christian - DIVOL Joël - DONNEE Linda - DONNEE Yannick - ILLEI Niklos - RIBEYRE Bernard - RICOUX Michel - ROBERT Christine - SCARAMUS Cyril - TEISSIER Janine - THOMAS Nathalie - TOURNAIRE Daniel -

6 contrats sont consolidés, c'est à dire établis pour 5 ans.

Les dispositions de la loi contre l'exclusion et les Services de la Direction du Travail et de l'Emploi viennent de rappeler la nouvelle réglementation des contrats emploi solidaires. Ce type de contrat est réaffirmé comme étant un contrat COURT (12 mois maximum), réservé aux personnes qui peuvent en 12 mois retrouver les conditions d'accès à l'emploi.

Les améliorations de la loi ouvrent la possibilité de compléter son mi-temps de CES par une activité privée chez un autre employeur en le signalant à la Direction du Travail et de l'Emploi.

REEMPLACEMENT :

Poste Emploi-Jeune : C'est **Sébastien BENEVENT** qui a remplacé **Delphine GAGNE** pendant son congé de maternité au centre aéré et à la garderie. Il a su remplir son rôle avec succès auprès des enfants et des adolescents.

Ce sont respectivement **REVERGER Jacqueline, Noëlla ROUSSEAU et Stéphanie TAXIL** qui ont remplacé et remplacent **Nathalie LONG** en congé de maternité puis en congé parental à mi-temps.

CENTRE AERE :

Des jeunes (personnel vacataire, titulaires du BAFA) ont été employés au centre aéré : **Sébastien BENEVENT, CASANADA Arnaud, ELDIN Annabelle, LELONG Delphine, PASCAL Sarah, PRADIER Marlène.**

Ils ont pu passer leur BAFA ou en tirer un petit bénéfice bien appréciable pour des étudiants. S'occuper des enfants est une belle responsabilité.

LES ACHATS

ENV

SERVICES TECHNIQUES

- 1 Tondeuse Kubota 7.959 F
- 1 Pompe - Girobroyeur 8.404 F
- 1 Cuve Kit arrosage 19.296 F
- 1 groupe Electrogène 6.340 F

L'extension du hangar de la Reboullasse est terminée ; ce sont les Entreprises SARRAZIN Frères, BOREL GAGNE et CHANTAGREL qui ont réalisé les travaux.

ECOLE PUBLIQUE

- Matériel Informatique 14.150 F

SECRETARIAT - MAIRIE

- 1 imprimante Laser : 3.700 F
- 1 photocopieur noir et blanc : 60.300 F
- 1 photocopieur couleur 78.390 F

CENTRE DE SECOURS

- 1 photocopieur Minolta 12.663 F

VOIRIE

- Barrières de Rues : réalisées par la SA Unic Industrie 50.455 F pour les avenues Jean Tassy et Raoul Heyraud

CHATEAU

- Matériel Audio 2.380 F

RESTAURANT SCOLAIRE

- 1 tableau de JO DUNCAN 10.000 F

PERSONNES AGEES

- 4 Télé-alarmes à domicile 8.623 F

Actuellement, vous disposez de containers différents pour la **collecte sélective** :

■ DES PAPIERS :

- 3 containers • Place Haute-Fontaine
- Au bas de la Lisette • Au Pradet
- 2 containers supplémentaires sont prévus.

■ DU VERRE :

- 5 containers • Place Marcel Paul (caserne des pompiers) • HLM les Mûriers rte de vallon • La lisette • Au Pradet • Place Hte Fontaine.

■ DES PILES USAGÉES :

- au rez de chaussée de la Mairie.

■ DES HUILES DE VIDANGE :

- 1 container • au garage municipal - Rue des Mineurs (entrée entre l'usine SHAM et le Garage du Stade)

■ DES HUILES DE FRITURE :

- 1 container • au garage municipal.

■ DES VÊTEMENTS :

- actuellement la collecte est interrompue mais elle reprendra bientôt avec
- 2 containers • Au Pradet • Pl. Haute Fontaine

Tous ces déchets sont dès maintenant recyclés et grâce à votre tri polluent moins notre environnement, et aussi coûtent moins cher en traitement. Quelques efforts restent à faire : encore beaucoup de verre dans les containers gris ; pour le papier, à Barjac, la moyenne collectée pour la 1ère année est de **08 kilogrammes** de papier par habitant, alors qu'elle pourrait atteindre **14 kg** : trop de papier non trié...

Les résultats seront meilleurs peu à peu grâce à notre vigilance, à l'éducation des enfants, à la prise de conscience que nous ne pouvons plus tout jeter n'importe comment.

L'environnement est de la responsabilité de chacun d'entre nous.

Rappelons que la loi interdit les décharges d'ordures ménagères. L'état a voté des aides financières incitatives pour mettre en place le tri sélectif des ordures. A Barjac, le syndicat intercommunal étudie actuellement l'installation d'une plate-forme de compostage. Les différentes subventions d'investissement pourront atteindre **70%** des sommes investies par le Syndicat.

Les avantages financiers ultérieurs pour le fonctionnement ne sont pas négligeables :

- la taxe versée à l'ADEME est supprimée (**60 F / tonne** aujourd'hui).
- aide de **10 F / tonne** pour le compostage.

L'évolution de notre mode de vie fait que nous produisons de plus en plus de déchets ; le coût de leur collecte et de leur traitement se répercute sur notre feuille d'impôt locaux pour 1999, la commune de Barjac a payé **302.594 F** pour la collecte et **245.719 F** pour le traitement. Pour éviter une hausse spectaculaire de ce coût, soyons vigilants en triant tout ce qui peut être recyclé.

Des réunions d'information vous seront proposées et une information personnelle vous sera donnée.

Trier, c'est aussi un gain financier pour chacun.

Michèle PELATANT

ALORS, AIDEZ-NOUS A PROT

IRONNEMENT

Tri-sélectif

VERS UNE STATION DE COMPOSTAGE !

Visites et Etude :

Une étude en cours concernant Barjac, commune pilote, et dans la même zone de collecte Saint Paul le Jeune, porte sur la réalisation d'une plate-forme de compostage.

EN FAIT DE QUOI S'AGIT-IL ?

La technique traditionnelle de compostage que tous les paysans, jardiniers et maraîchers connaissent pour faire leur propre terreau, est adaptée à une plus grande échelle : **400 tonnes de déchets** fermentescibles à composter par an pour deux communes comme Barjac et Saint Paul le Jeune ! Cela nécessite, non pas un coin de jardin, mais un terrain de 1000m² environ : cette plate-forme recevra tous les déchets verts des jardins et espaces publics, les épluchures, les restes de repas et les cartons. Tous ces déchets sont collectés dans des bacs spécifiques, les "poubelles vertes" qui sont directement apportées à la station de compostage ; il est important qu'elles ne contiennent pas de plastique, verre ou autre... Ces déchets sont alors broyés, mis en tas et arrosés si besoin est. La fermentation qui s'en suit conduit, après maturation et criblage, à un compost d'excellente qualité. Ce compost revient dans

les jardins pour enrichir naturellement la terre.

MM. Malbos, président du Sictoba et Minetto, membre du bureau, **M. Chaulet** maire de Barjac et deux adjointes, **Mmes Lagorsse et Pelatant**, **MM. Fina** de Saint Paul le Jeune et Laganier de Banne ont accompagné **Mme Leduc** chargée de l'étude de faisabilité à Castelnaudary et Béziers pour voir comment fonctionnent de telles plates-formes.

Une partie de compost produit à Béziers est donnée aux habitants,

l'autre est vendue à des professionnels utilisateurs et les commandes affluent ! Le financement incombe au syndicat, la commune de Barjac met le terrain à disposition. L'étude n'est pas terminée, et se poursuivra durant quelques mois, mais les avantages apparaissent : diminution du tonnage traité à la décharge de Grospières, diminution du coût de transport, valorisation d'une partie de nos ordures en leur trouvant une deuxième utilisation, par l'enrichissement naturel de nos sols, et surtout un gain pour l'environnement !

Les délégués intercommunaux ont visités les installations de Castelnaudary, Béziers et St Hippolyte du Fort.



GER VOTRE ENVIRONNEMENT !

BON TRI A TOUS !

REVUE MUNICIPALE 99

BARJAC

PAGE 11

ENSEIGNEMENT

RENTREE SCOLAIRE 99-2000

EFFECTIFS : 153 Enfants

ECOLE PUBLIQUE : 80 Enfants

ECOLE PRIVEE : 73 Enfants

● PARTICIPATION FINANCIERE :

Coût par élève : 2.451 F

2.547 frs l'année précédente

La dotation pour l'achat de fournitures scolaires est fixée à **330 francs** par enfant maintenance photocopieur compris.

● INTERVENANT SPORTIF :

mise à disposition des enseignants d'un animateur sportif : **Mr Jérôme LOUART.**

● INTERVENANT MUSICAL :

la mairie partage avec l'association des parents d'élèves de l'école publique le financement de l'intervenant musique : **Mme Colette RAZE.**

● CLASSE DÉCOUVERTE :

aides aux parents : 200 frs pour un enfant, 350 frs pour le 2ème d'une même famille.

● PISCINE :

reconduction de la prise en charge totale des cours de natation pour les cours moyens

● REPAS :

Maintien des tarifs aux familles, repas 15 frs et 16 frs depuis 3 ans et repas gratuit pour le 3ème enfant.

● NOËL AU CINÉMA :

Un après-midi cinéma a été offert aux enfants avant les vacances de Noël.

● GARDERIE ET ETUDES SURVEILLÉES

GRATUITES ECOLES PUBLIQUES : Elle fonctionne tous les jours scolaires dès 8 heures le matin et de 16 h 30 à 18 h 30 le soir.

En cas de sur-effectif, priorité sera donnée aux enfants dont les parents travaillent.

● TRAVAUX : Comme toutes les années, la Municipalité a effectué de nombreux travaux aux écoles : peinture, rénovation des portails d'entrée, grillage, entretien divers et plantations.



La rentrée à l'école publique



La rentrée à l'école privée

COLLEGES :

Des aides ponctuelles pour des sorties de ski, des voyages à l'étranger ont été attribuées par l'Aide sociale à des collégiens.

Comme chaque année, la Commune de BARJAC organise dès la rentrée scolaire une réunion sur le fonctionnement de la Cuisine pendant l'année scolaire écoulée. Cette commission mixte composée des élus barjacais et des communes environnantes, du personnel, des parents d'élèves, des directrices, a pour but d'analyser le bilan écoulé et d'envisager les perspectives.

NOMBRE DE REPAS SERVIS SUR L'ANNEE SCOLAIRE

du 1.09.98 au 30.06.99

17.994

REPARTITION DES REPAS

7800 repas scolaires BARJAC

1442 repas scolaires ORGNAC

1620 repas scolaires ST PRIVAT

1668 repas scolaires BESSAS

765 repas gratuits
(personnels de la cuisine)

2497 repas personnes âgées

596 repas personnes âgées ORGNAC

169 repas gratuits "3^e enfant

982 repas centre aéré
et garderie

273 repas instituteurs,
employés municipaux

PRIX DE REVIENT DU REPAS

33.64 F

surveillance éducative incluse de 12h à 13h

Le prix de vente des repas pour ORGNAC, ST PRIVAT et BESSAS resté fixé à **28.00 F**

CUISINE CENTRALE RESTAURANT SCOLAIRE



Le cadre de vie de l'enfant doit éveiller toutes ses capacités.
Rien n'est trop beau pour l'enfant.

TARIFICATION SCOLAIRE POUR LA RENTREE 99 - 2000

Par décisions conjointes des Communes concernées (Barjac, Bessas et St Privat), le prix de vente des Tickets Cantine est resté fixé à :

15 F ECOLE PUBLIQUE

16 F ECOLE PRIVÉE

(15 F + 1 F pour la livraison)

**NB : REPAS DU 3^{EM}E ENFANT
d'une même famille GRATUIT
pour les communes de BARJAC
et Saint PRIVAT**

- REPAS DES CES 15 F
- REPAS DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX 26 F
- REPAS DES PERSONNELS
DE CANTINE 15 F

UN RAPPEL

Les tickets sont vendus en Mairie
LES LUNDIS MATINS de 8H à 12H
LES JEUDIS APRÈS-MIDI de 14H à 18H

SERVICE DE REPAS A DOMICILE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

PRIX DU REPAS FIXÉ A :
40 F

MENU

Semaine du 10/01 au 16/01/2000

LUNDI Feuilleté charcuter - Poulet rôti
Jardinière de légumes - Fromage - Fruit

MARDI Choux Fleur mimosa - Lasagne
Bolognaise - Fromage blanc au coulis de fruits

MERCREDI Betteraves Rouges et Tomates
Omelette aux Champignons - Ragoût de Céleri
aux Carottes - Fromage - Pomme au Four

JEUDI Salade Verte - Couscous garni
Fromage - Gâteau Roulé

VENDREDI Potage de légumes
Filet de poisson Provençale - Riz - Yaourt - Fruit

SAMEDI Poireaux Vinaigrette - Rissollette de
veau - Petits Pois aux Oignons - Fromage - Fruit

DIMANCHE Salade d'Endives au Gruyère
Mousseline de Poisson Sauce Orevette
Pomme Vapeur - Fromage - Pâtisserie

**REMERCIEMENTS A ALINE GUYONNAUD QUI PARTICIPE
BENEVOLEMENT A L'ELABORATION DES MENUS. C'EST UN
CONCOURS ET UNE AIDE EXTREMEMENT PRECIEUSE.**

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne.

LEUR PRIX EST DE **40 F**

Si vos ressources sont inférieures à :

• **44.412 F** pour une personne seule,

• **78.015 F** pour un couple,

les repas peuvent vous être servis à **18,30 F**. Un dossier est à remplir à la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au **04.66.24.50.09**

CE REPAS PEUT ETRE
COMMANDE A N'IMPORTE
QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !

IL SUFFIT DE RESERVER LA
VEILLE EN TELEPHONANT A LA
CUISINE CENTRALE AU
04.66.60.26.36.

N.B : Pour les personnes relevant du régime minier, une bonification est attribuée variant de **5 à 10 francs** par repas en fonction des ressources.

Permanence de G. MONTEIL et P. ALIVON, local de "la Belle Epoque" le vendredi matin.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

AIDE SOCIALE

NATURE DE L'AIDE	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
REVENU MINIMUM D'INSERTION	66
AIDE MEDICALE (soins, hospitalisations, forfait journalier)	88
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	4
• Aide à l'hébergement en Maison de Retraite	4
• Prestation Spécifique Dépendance	10
• Aide ménagère	12
• Aide aux repas servis à domicile	3
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES	
• Allocation compensatrice	6
• Placements	2
• Aide ménagère	1
• Aide aux repas servis à domicile	2

L'ensemble de ces dossiers sert de base de calcul pour fixer le contingent communal que la Commune verse chaque année au département :

1990 168.602 F	La "protection sociale" est peut être ce qu'il faut apprécier le plus des avancées du XXe siècle : c'est l'amour du prochain et de soi-même.
1991 188.851 F	
1992 210.569 F	
1993 217.960 F	
1994 280.210 F	
1995 317.898 F	
1996 336.685 F	
1997 358.671 F	
1998 393.890 F	
1999 408.811 F	

+142%
EN
10 ANS

Pourvu que ça dure !

LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (C.M.U.)

Depuis le 01 Janvier 2000, les dossiers d'Aide Médicale constitués en Mairie et instruits par la D.D.S.S. ont été supprimés, en raison de la mise en place de la Couverture Maladie Universelle "C.M.U.", gérée par les organismes d'assurance maladie.

La C.M.U. permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière et disposant de revenus modestes, de bénéficier de la sécurité sociale pour ses dépenses de santé.

Elle offre une couverture maladie complémentaire gratuite qui peut être gérée au choix du demandeur, soit par la caisse d'assurance maladie, soit par un organisme complémentaire.

Les dossiers sont examinés par la caisse d'assurance maladie. Les personnes admises reçoivent alors une attestation à présenter aux médecins et aux pharmaciens afin de bénéficier de la gratuité.

PLAFOND DE RESSOURCES :

COMPOSITION DU FOYER	NIVEAU MAXIMAL DE RESSOURCES PAR MOIS
une personne	3500 F
deux personnes	5250 F
trois personnes	6300 F
quatre personnes	7350 F
à partir de cinq personnes (par personne supplémentaires)	1400 F

Les allocations logement ne sont prises en compte qu'à hauteur d'un forfait.

LA PRESTATION SPECIFIQUE DEPENDANCE (P.S.D.)

La P.S.D. instituée en Janvier 97, est une prestation en nature destinée aux personnes âgées dépendantes, qu'elles résident à leur domicile ou qu'elles soient accueillies en établissement. Le niveau de dépendance est évalué par une équipe médico-sociale comprenant un médecin et un travailleur social.

Elle est attribuée sous conditions d'âge (60 ans au moins) et de ressources.

Plafond maximal de ressources par mois :

PERSONNE SEULE = 10 768 Francs

COUPLE = 14 892 Francs

Les dossiers doivent être déposés en Mairie. Ils sont transmis à la D.D.S.S. qui disposent de 2 mois, depuis la date de déclaration du dossier complet, pour notifier sa décision à l'intéressé.

Cette prestation est récupérable :

- sur donation (si elle est intervenue postérieurement à la demande ou dans les 10 ans qui ont précédé),
- sur succession sur la partie de l'actif net successoral qui excède 300 000 Francs,
- en cas de retour à meilleure fortune

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

■ SEMAINE DES PERSONNES AGÉES

Cette année encore le CCAS a mis en place la "semaine bleue" sur le plan cantonal en coordonnant les activités de chaque commune durant la semaine. Pour BARJAC, les concours de belote et diaporama sur les drailles et les vallées profondes des Cévennes présenté par Alain GAS, ont connu un vif succès auprès de nos aînés.

Opération "Fin d'année"

■ COLIS DE NOEL

Il est réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans et qui n'ont pas participé au repas. C'est une centaine de colis qui ont été confectionnés par les membres du Centre Communal et ses bénévoles. Les colis sont également distribués aux Barjacois et Barjacoises en Maison de retraite.

■ BON D'ACHATS

La municipalité, par le biais du CCAS, essaie de faire un petit plaisir de fin d'année pour les plus démunis. Les demandeurs d'emplois, non indemnisés, ont reçu un bon d'achat d'une valeur de **250 F**. Une trentaine de bons ont été délivrés.

■ MANDAT AUX SOLDATS

Chaque jeune Barjacois appelé a reçu la somme de **600 F**.

■ LE REPAS DES AINÉS

Le "repas des Aînés" a réuni **170 convives** le dimanche 12 décembre pour un repas, digne des meilleurs réveillons qui ont accompagné le passage à l'an 2000, confectionné par la Cuisine Centrale et servi par les membres et les bénévoles du CCAS, les élus et le personnel communal.

Chacun met un point d'honneur à faire de cette journée une réussite, il semble que le but soit atteint.

Dans le cadre de l'Aide Sociale, une dizaine d'appareils de télé-alarme sont installés chez des personnes âgées et seules. Pour ces appareils, d'une valeur de **1.800 francs**, la somme de **900 francs** est prise en charge par la Commune.

En plus de ses activités habituelles pour l'Aide Sociale, l'équipe du C.C.A.S participe à des actions ponctuelles dans le domaine de l'humanitaire. En avril 1999 une collecte de marchandises a été effectuée devant le magasin SHOPI et 500 Kg de denrées diverses ont été apportées à la Croix Rouge avec en plus une somme de **2.800 francs** dont **2.000 francs** de subvention octroyée par la Municipalité.



Solidarité concrète



Vivre le présent et prendre du bonheur

Lors des inondations des départements du Sud-Ouest, une collecte de marchandises a été effectuée par dépôt d'urnes dans différents lieux du village, une somme de **900 francs** a été collectée, qui s'est ajoutée aux **2.000 francs** attribués par la Municipalité. Les dons ont été transmis par le canal du Secours Populaire.

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le C.C.A.S apporte également son aide aux Restos du Cœur - Section de St Ambroix Les Mages - par l'attribution d'une subvention de **1 000 francs** et diverses collectes.

En cours d'année l'équipe municipale a participé, en liaison avec les pharmaciens, à une collecte de radiographies dans le cadre de l'opération "Pouce à la mortalité des enfants".

Fin 1999 et début 2000, le C.C.A.S, associé au Club "La Belle Epoque", a mis en place un atelier de tricotage et couture en rela-

tion étroite avec "Amis Sans Frontières", une association nationale qui offre le produit de travaux manuels aux plus défavorisés. Cet atelier a lieu tous les 15 jours le jeudi dans les locaux du 3eme âge, salle du rez-de-chaussée du château et accueille toutes les bonnes volontés quel que soit l'âge ou les compétences, c'est aussi une occasion de se rencontrer, de causer, de faire connaissance ou reprendre contact.

■ PERMANENCES MLI

Depuis le début de l'année 1999, la Municipalité a passé une convention avec la M.L.I. (Mission Locale d'insertion). Cet organisme est chargé d'accueillir, d'écouter et d'informer les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'orientation, l'insertion et les offres d'emplois, mais également, dans les domaines de la vie sociale, logement, santé etc...

La M.L.I. assure une permanence en Mairie tous les **VENDREDIS de 08h30 à 9 H 30** sur rendez-vous par Jean-Michel BOVY .

Le nombre de jeunes inscrits à la MLI d'Alès est de :

■ BARIAC :	35
■ BESSAS :	1
■ ST Jean :	15
■ St Privat de Champclos :	2
■ Méjannes le Clap :	7

Ariette LAGORSSE

Des énergies qui s'ajoutent font une grande force



LE BUS INFO JEUNES

Il est venu cette année deux fois : pendant les vacances de pâques et celles de tous-saint.

16 jeunes ont été accueillis et informés.

On peut regretter une désaffection du public , en l'occurrence les jeunes adultes (20/25 ans) ainsi que les parents .

Rappelons que la mission du Bus Info Jeunes est d'informer les jeunes sur des sujets comme les études, les métiers, la formation professionnelle, l'emploi en saison estivale...

L'animateur du bus peut également donner des informations sur la santé, les loisirs ou le social.



LA COMMISSION CULTURELLE

Un rapide rappel des activités culturelles 99 fait apparaître le large éventail proposé aux Barjacois :



Conférence du médecin-colonel Richard Gaud sur l'Antarctique et la recherche scientifique

ARTS PLASTIQUES

exposition photos avec **J.M JOUVE** et concours photographique ouvert à tous avec les conseils de **J. Michel ANDRÉ**

En été l'exposition "**L'Estampe**" a réuni 13 graveurs gardois autour de **Jean Marie GRANIER**.

POUR LES ENFANTS

spectacle enfantin avec **Gil Chôvet** qui sensibilise les enfants au problème des déchets et au tri sélectif et **après-midi cinéma** offerte à tous les enfants à Noël.

LA MUNICIPALITÉ ENCOURAGE ET SOUTIEN FINANCIÈREMENT

- L'école de musique de Barjac
- Bar'art et la nouvelle association Artplaisir
- Le Festival "CHANSONS de PAROLE"

CONFÉRENCES

Avec **Robert CHARVIN** (Les Droits de l'Homme) et aussi **Richard GAUD** (Diaporama et conférence autour de l'Antarctique).

SPECTACLES

avec "**Les Gosiers**" chansons de **Boby LAPOINTE**, "**Le Trio Crédo**" soirée musique classique, **fête de la musique** ; soirée Hip-Hop choisie et organisée par les jeunes.

La gravure en majesté (Il reste des plaquettes disponibles)



LA COMMISSION CULTURELLE

Prochain Rendez-vous :

Le 11 mars : Soirée théâtre, une pièce de Guy FOISSY "La Crique" interprétée par la compagnie "Le manteau d'Arlequin" : un couple rêve d'une résidence secondaire, lui croit enfin trouver la perle rare, en bord de mer...

Le 1er avril : Café-Théâtre spectacle avec "Théo" Pour raisons médicales : humour, dérision, un one-man show fou, fou, fou...

Le 27 mai : Ensemble vocal Lucien BASS accompagné d'un quatuor à cordes et avec la participation des chorales de Barjac.

Expositions de cet été :

En juillet : Exposition photo Jean-Michel ANDRE, photographe à Barjac. Après avoir exposé dans d'autres villes, il a été sollicité pour une exposition photos de "Barjacois" : portraits d'habitants de Barjac dans leurs métiers, leurs loisirs, leurs habitudes, portrait d'un village gardois pris au quotidien en l'an 2000, vu avec le regard et la sensibilité d'un artiste photographe ; cette exposition restera acquise à la municipalité.

FESTIVAL du 27 au 30 Juillet 2000 :
Hommage à Jean FERRAT

Fin Août :

Exposition de J.F TRIBOULET, artiste peintre habitant Vézénobres.

CINEMA :

Chaque mois séance cinéma

La Salle de Cinéma, conférences, spectacles entrera en service avant la fin de l'année. Les séances plus fréquentes permettront d'élargir la programmation : films d'action, nouveautés grand public, films pour les enfants, etc. Le maintien d'un prix d'entrée le plus bas possible (actuellement 28 F) dans une "vraie" salle de cinéma reste une de nos priorités.

Michèle PELATANT

LE FESTIVAL "CHANSONS DE PAROLE"

Cette année on fêtera le parrain du festival : Jean FERRAT

An 2000, 6^{ème} édition du Festival de la chanson à texte. Dès 1992 Jean VASCA et Edouard CHAULET, qui avaient obtenu le parrainage de Jean FERRAT, ont eu l'ambition de livrer pendant quelques jours, le territoire municipal à l'expression libre des troubadours modernes, à ceux qui en dépit de leur talent restent dans une ombre grandiose, parce que n'acceptant pas les pressions mercantiles des majors du show biz et des médias qui fabriquent tant de vedettes fugaces par un matraquage savamment dosé.

Parce que l'ami Bruno RUIZ chante "La mémoire des gens dessine l'avenir" je ne

résiste pas à rappeler ceux qui ont "fait" le premier festival en 1992, c'était Berny Haillant, Joyet et Rollmops, Jacques Bert, Jean Vasca, Michèle Barnard, Marc Ogier, Claude Vini et Roland Roche avec une poésie émaillée pour Jean de Wangeon, que le rappel de tous ceux là puissent garder nos chers à venir.

C'est aujourd'hui la fierté de l'association "Chant Libre" d'être parvenu à imprégner pendant ces journées, le village et nos concitoyens de chansons ou la poésie va de pair avec la mélodie. Des milliers d'inconditionnels de ces "Chansons de Parole" viennent de France et des pays francophones, notamment de Belgique, patrie de l'ami John

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE :

Pour les adultes :

- MARDI de 17 H à 19 H
- MERCREDI de 15 H à 17 H
- JEUDI de 14 H à 16 H

Pour la Jeunesse :

- SAMEDI de 10 H à 12 H.

En 1999, la bibliothèque a reçu 406 lecteurs et prêtés 1133 livres.



Merci Etienne Sibert, pour ta dignité, pour ta clarté et ton dévouement aux causes hautes

spécialement dans notre village pour vivre ces moments là

Il nous faut profiter de cet espace dans la revue pour remercier tous les bénévoles de l'association qui ont su se rendre disponibles, merci également à l'équipe municipale, et aux techniciens qui vont bien au-delà de ce qui est contractuel dans cette manifestation culturelle. C'est grâce à tous ceux qui ont oeuvré ici, durant ces six festivals que dans le monde de la chanson, aussi, Barjac a su se faire une place de choix.

Pour Chant Libre :
Jean TALOUARN

L'organisation actuelle ne nous permet pas de cibler les centres d'intérêt de nos lecteurs, mais cela sera possible, très prochainement, avec l'informatisation de la nouvelle bibliothèque, ce qui sera un gage d'amélioration de la qualité de nos services. Ce changement de lieu et de fonctionnement entrainera très certainement un changement dans nos permanences, mais nous ne manquerons pas de vous informer de ces modifications.

Enfin, nous avons à regretter l'abandon de la cheville ouvrière de l'équipe, notre ami Etienne SIBERT.

Les coupes de bois sont enfin terminées.

Je félicite les affouagistes qui ont effectué un travail propre et correct.

Je signale que tous les bons de coupes achevées ne sont pas revenus à la Mairie comme nous l'avions demandé.

La nouvelle attribution de coupes aura lieu prochainement, sous une forme différente afin d'éviter tous les problèmes.

Je rappelle que la vente de bois est interdite, et que le bois coupé ne doit pas sortir de la Commune (règlement de la Commission des Bois).

30 kilomètres, environ, de chemins forestiers ont été refaits.

Les " Cèdres " sont toujours à la disposition des associations Barjacoises, et ce lieu de verdure et de calme connaît un vif succès, réservation à la Mairie.

Yves SOULIER



Les hommes de l'ONE, M. Gonzalez remplaçant de Lucien Rouvière

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Cela se passe en Mairie de BARIAC chaque année. Le Tribunal demande d'organiser le tirage au sort pour le Canton de BARIAC.

En présence des Maires des 7 communes ou de leurs représentants : 6 noms sont tirés : 3 pour BARIAC et 3 pour les autres communes.



SPORT SCOLAIRE

Dans le cadre de l'EPS, des interventions régulières au sein de l'école du Château ont été mises en place. En collaboration avec l'équipe pédagogique, des cycles d'apprentissage ont été proposés aux classes de C.P. à CM2: Cycle Athlétisme, Cycle Sports collectifs, Cycle Sports d'oppositions ...

CENTRE DE LOISIRS

■ MERCREDIS :

La garderie traditionnelle s'est transformée en véritable **Centre de Loisirs** avec activités sportives le matin et activités manuelles et de découverte l'après-midi. Une sortie par mois est organisée pour les plus assidus.

Les animateurs, Melle Delphine GAGNE, Melle Sylvie BRISSON, M Sébastien BENEVENT ont réussi à fidéliser une dizaine d'enfants de 5 à 11 ans au prix de 35 francs la journée et 20 francs la demi-journée

■ PETITES VACANCES SCOLAIRES :

Le Centre de Loisirs prend en quelque sorte le relais des associations, de l'école et de l'accueil journalier. L'équipe d'animation met en place, à chaque période de vacances, un programme varié et adapté à l'âge de l'enfant.

■ VACANCES D'ETE :

Fonctionnant depuis quelques années maintenant, le Centre de Loisirs Estival, plus communément appelé Centre Aéré, est devenu cette année 100 % municipal. Non pas que l'association Léo Lagrange ait démerité mais tout simplement parce que la commune a désormais un personnel à elle, dûment qualifié.

L'effectif fut en hausse cette année (56 enfants sur les deux mois). Un effort au niveau encadrement a été fait; 8 animateurs se sont relayés tout au long de l'été, sans compter le directeur. A noter également que les tarifs sont restés aussi bas que l'an passé avec l'aide de la Caisse d'Allocation Familiale. Le but n'est pas que de la garderie. Tout a été fait pour éduquer à la vie collective: sportive et culturelle. Les plus nobles activités furent proposées: travaux manuels, artistique, voile, tir à l'arc, canoë, spéléo, escalade etc ...

A l'unanimité, les enfants disent avoir passé d'excellentes vacances et c'est, après tout, le principal.



Voile



Atlantide Parc

SIRS BILAN 1999

■ VACANCES 12/17 ANS :

Depuis les vacances de la Toussaint 1998, les 12/17 ans ont également leurs animations. En effet, en collaboration avec les associations sportives, ils peuvent pratiquer: le tennis, le football, le base-ball, le tir à l'arc et le tennis de table.

Des sorties ont également été organisées comme par exemple l'après-midi PATINOIRE à Nîmes pendant les vacances de Février.

Un premier séjour ADOS a vu le jour pendant le mois d'août. Six jeunes de 15 à 18 ans ont pu y participer. Ils ont eu la chance de pratiquer la randonnée pédestre dans les montagnes du Mercantour, de faire du Canyoning dans le Haut-Verdon ou bien de se faire bronzer sur les plages de la promenade des Anglais à Nice.

"Pour faire des sous", les jeunes avaient tenu buvettes au cinéma, à la Fête de la musique... Avec une subvention de la mairie, ils n'avaient plus que 300 francs à demander aux parents, à moins qu'ils n'aient tenu les WC de la Lisette pendant la brocante comme Fabien, fait du bénévolat aux Pompiers comme Nicolas, travaillé comme animateur au Centre Aéré comme Arnaud ou en contrat de travail comme Cédric etc ...



Patinoire



Canyoning



Plage

GARDERIE MUNICIPALE

La garderie municipale accueille les enfants de l'école publique âgés de 02 à 11 ans. Elle est installée dans les locaux de l'ancienne cantine, le **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h à 8h50 et de 16h30 à 18h30**. La garderie est encadrée par du personnel diplômé : **GAGNE Del-**

phine, BRISSON Sylvie, BENEVENT Sébastien. Il s'agit d'un service gratuit et en cas de sur-effectif la priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent.

	Matin	Soir
Fréquentation Moyenne	13 enfants	23 enfants
Age Moyen	7ans 1/2	6 ans 1/2

Il y a de l'abus !

CENTRE DE LOISIRS BILAN 1999

LIEU ASSOCIATIF

Quatre associations sportives ont sollicité l'aide d'un animateur sportif dans le cadre de leur école de sport:

■ Etoile Sportive Barjacoise (football)

tous les mercredis de 14 h à 17 h

■ Arc Club de Barjac (tir à l'arc)

tous les mardis de 17 h à 20 h

■ Sports Plaisir (tennis de table)

tous les lundis de 19 h 30 à 20 h 30

tous les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30

■ Association des cadets des Sapeurs-Pompiers

tous les samedis de 16 h à 17 h

ANIMATIONS JEUNES

Le but est de mettre en place des animations en étroite collaboration avec les jeunes. L'idéal serait d'arriver à une totale autonomie des jeunes dans le choix et la préparation des animations. Mettre en place une animation par mois est l'objectif à long terme. L'année 1999 a vu les premières animations se concrétiser:

- JANVIER** Ski à CHAMROUSSE
AVRIL Concours de Baby-foot
JUIN Concours de Tennis-ballon
OCTOBRE Karting à BEAUCAIRE

Ces animations seront reconduites l'an prochain et de nouvelles verront le jour.

ANIMATIONS POPULAIRES

Lors de deux manifestations "nationales" les jeunes et les moins jeunes ont pu apprécier **La Fête de la Musique** (20 juin) avec, entre autres, une soirée HIP-HOP (Rap) et **La Fête du Sport** (25 et 26 septembre) avec l'organisation d'initiations et de mini-tournois (en collaboration avec les associations sportives).

Nous tenterons d'améliorer encore ces deux Fêtes l'an prochain.

PROJETS 2000

M. Jérôme LOUART
Animateur Soclo-Sportif

- 21 au 27 FEVRIER** SEJOUR SKI A LA CROIX DE BAUZON (07)
Pour les 12/17 ans
- 4 MARS** 2^{ème} JOURNEE SKI A VILLARS DE LANS
Pour les adultes (ou les mineurs accompagnés)
- 15 AVRIL** 2^{ème} CONCOURS DE BABY-FOOT - Pour tous
- 6 MAI** JOURNEE "DECOUVERTE DE LA CAMARGUE"
Pour tous
- 21 JUIN** FÊTE DE LA MUSIQUE
- JUILLET/AOÛT** CENTRE AERE MUNICIPAL - Pour les 4/13 ans
- JUILLET** SEJOUR A LA MER (Lieu et date à définir)
Pour les 8/12 ans
- AOÛT** SEJOUR A LA MER (Lieu et date à définir)
Pour les 13/17 ans
- 23/24 SEPTEMBRE** FÊTE DU SPORT
- 10 DECEMBRE** 2^{ème} TROC AUX JOUETS



Karting

A MEDITER ...

EDUCATION ...

Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie.

PLATON (La République)

LES FOIRES ET MARCHÉS

Chaque année, nous soulignons l'importance qu'ont pris pour le village les marchés du vendredi et les foires de Pâques et du 15 août, tant pour le volet économique que pour celui du tourisme.

Cette année encore les recettes perçues pour la Commune approchent **430.000 francs**, recettes qui abondent la trésorerie locale sans bourse déliée pour nos concitoyens.

Depuis cette année la Municipalité a décidé que l'occupation du domaine public, pour toute manifestation commerciale, serait assortie d'un droit de place acquitté auprès d'une régie municipale, droit dont le montant serait en cohérence avec les tarifs appliqués pour les foires et marchés. Cet espace au fil des ans est de plus en plus envié donc utilisé par les associations pour y organiser des animations : fêtes votives, foire artisanale,



Barjac 1999 - Préparation de la 51^{ème} foire aux antiquités et à la brocante



La foire aux pelardons, où l'air retrouve avec bonheur les "cabrettes", presque oubliées.



Un nouvel espace autour du château pour les antiquaires

marchés spécialisés... Les recettes encaissées auprès des boutiques foraines, des manèges, des étals et autres stands ont représenté une somme de près de **17.000 francs**. Il est entendu que les associations initiant de telles manifestations dans l'unique objectif d'animer le village sans but lucratif peuvent demander qu'une subvention compensatrice soit soumise au Conseil Municipal lors du vote du budget aux associations.

L'augmentation de ces différentes manifestations ne se fait pas sans accroissement du travail de l'équipe municipale de voirie. Les échos que nous laissent les visi-

teurs sur la propreté, sur la coquetterie même, du village sont une reconnaissance méritée de leur savoir faire et de leur rapidité à intervenir.

En ce qui concerne **les marchés du vendredi**, il nous faudra tous, être attentifs à un changement des réglementations d'hygiène à partir du 15 mai prochain. Les nouvelles directives Européennes 93/43/CEE du 14.06.93 devraient rentrer en application. Récemment, dans le Journal "La Marseillaise" Isabelle JOUVE tirait la sonnette d'alarme : "dans le langage hermétique des directives européennes ça ne semble pas très attrayant. En réalité beaucoup de nos petits paysans dont les salades, fromages et autres saucissons ont un goût sans pareil risquent fort, faute de pouvoir investir pour répondre aux nouvelles normes, de plier bagages". Nous n'en sommes pas là, cependant il faut regarder concrètement comment s'adapter à ces nouvelles directives en continuant de voir sur les étals tous nos produits régionaux.

Faire en sorte que la pratique traditionnelle soit accompagnée de pratiques d'hygiène rigoureuse, depuis longtemps les vrais professionnels qui font la réputation de notre marché se plient à ces contraintes.

En ce qui nous concerne nous continuerons, en concertation avec eux, à gérer au mieux et dans les règles ce fleuron économique.

Jean TALOUARN et Jacques ALLIO
Délégués au Tourisme, Foires et Marché



Les Pompiers de Barjac posent à Montclus.

Le Centre d'Incendie et de Secours de BARJAC a réalisé en 1999 950 missions dont 740 OPERATIONS de secours :

- ● 160 sorties pour feux, la plus grande partie étant consacrée aux feux de végétation
- ● 280 sorties pour secours à personnes, avec une activité particulièrement soutenue pendant la saison estivale
- ● 50 secours routiers
- ● 150 opérations diverses comprenant les manœuvres, sauvetages d'animaux, destructions d'insectes...
- ● 60 sorties dans le cadre des dispositifs préventifs de lutte contre les feux de forêts

40 renforts pour Inondations, autres feux...

On peut souligner que 247 des 740 interventions intéressent la commune de BARJAC.

Les 210 activités de service constituent le travail administratif au quotidien pour les différentes actions de formation, visites de prévention dans les établissements recevant du public, suivi technique des engins, contrôle des points d'eau, etc...

Au niveau de l'effectif professionnel, chargé de la plupart de ces actions, 1999 aura été marqué par le retour au pays du **Sergent Bruno DIVOL**, remplaçant **Yannick CASADO**, muté à sa demande vers le C.S.P. ALES.

L'effectif des Sapeurs Pompiers volontaires est en sensible augmentation puisque



La gestion administrative et financière confiée au Conseil d'Administration du S.D.I.S. à partir de l'an 2000 devrait soulager la commune

Jean-Marie COSTE, Infirmier Anesthésiste, Gilles BAUBET, Moniteur Cynotechnique, et Jérôme COLIN, ancien Cadet, ont intégré nos rangs.

L'école des jeunes sapeurs-pompiers a profité du retour de **Bruno DIVOL** qui, appuyé par **Guillaume NADAL** et une équipe de bénévoles très motivés, a donné une nouvelle et forte impulsion à ce vivier incontournable de jeunes recrues.

SECOURS 1999

Le budget de fonctionnement s'est vu augmenter considérablement par la commune cette année, permettant l'amélioration de la mise en oeuvre des moyens de secours à travers plusieurs structures importantes :

- ● la mise en place, durant certains week-ends et autres jours "à risques", d'une garde en caserne, provoquant les **départs opérationnels en moins d'une minute** ;

- ● l'aménagement d'équipes d'astreinte a permis de mieux organiser, en les rationalisant, les sollicitations en opérations ;

- ● l'organisation de manoeuvres supplémentaires a permis d'aborder des thèmes spécifiques liés aux risques nouveaux.

Par ailleurs, la reformulation des vacances imposée par la réglementation, représente à elle seule une part importante de cette augmentation.

Au delà de ces nouveaux engagements financiers, et en attendant la prise en charge par le Département, la Commune de BARJAC poursuit son effort en mettant à disposition un contrat CES à temps partiel et en décidant d'acquérir un photocopieur neuf.

La restructuration des bâtiments lancée par la Municipalité depuis le début 1999, devrait permettre à court terme, de profiter de conditions d'hygiène et de sécurité

DEPENSES	FACTUREES A LA MAIRIE	A LA CHARGE DE LA COMMUNE	
		TAUX	FRANCS
Acquisition photocopieur	12.663	100	12.663
Maintenance photocopieur	488	100	488
Cárpurant	60.100	SORTIES INTRA MUROS : 10.000	
Fournitures diverses	1.141	100	1.141
Salaires + charges sociales pompiers permanents + CES	551.616	20	110.323
Acquisition petit équipement	12.039	20	2.408
HABILLEMENT	55.610		11.122 *
ASSURANCE	4.215	100	4.215
Subvention à l'amicale	2.000	100	2.000
Subvention section cadets	3.500	100	3.500
Téléphone	24.147	100	24.147
Chauffage Electricité	23.117	100	23.117
Annuité Emprunt Construction Centre de Secours	147.160		124.113
Indemnités pompiers - manoeuvres mensuelles - gardes de nuit - week-end - sorties dans Barjac	213.196	100	193.506**
<small>**19.690 F proviennent d'une aide de 10/habitant des communes de : Tharaux, Rivières, Rochegude, Méjannes, St Privat, St Jean, Montclus et Issrac</small>			
Produits d'entretien	3.565	100	3.565
Fournitures de bureau	4.353	100	4.353
Participation Communale sur plan d'équipement	19.044	100	19.044
Consommation eau	2.446	100	2.446
Indemnités foire brocante	139.138		
TOTAL	1.279.238		552.151



Un brevet de secouriste précieux pour le cas où...

dignes du troisième millénaire et ainsi, d'assumer plus sereinement l'ensemble des actions de formation, qu'elles soient destinées au grand public ou aux sapeurs-pompiers eux-mêmes.

**COÛT DU SERVICE
CENTRE DE SECOURS
PAR HABITANT**

913 F

1401 habitants recensement 99

**COÛT NET
POUR LA COMMUNE
PAR HABITANT**

394 F



CENTRE DE SECOURS 1999

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La section locale de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers poursuit son bon-homme de chemin, avec cette année, une quinzaine d'élèves.

Grande satisfaction sur le plan sportif, avec Natacha LELEGADEC, Championne du Gard, Championne régionale, Vice-Championne de France de demi-fond, ainsi que l'ensemble de la section, vainqueur du challenge Laurent BENEZETH (parcours sportif départemental) et 5 places honorifiques au niveau régional.

La mise à disposition par la Municipalité de Jérôme LOUART Contrat Emploi Jeune (brevet d'état éducateur sportif) pour encadrer les activités sportives des Jeunes Sapeurs-Pompiers permettra sans nul doute, de poursuivre ces résultats.

Les sorties à vocation pédagogique et sportive se poursuivent avec la visite du CODIS et du CSP Nîmes, plus une marche topo chronométrée sur la commune à la grande joie des participants.

En prévision pour 2000, une visite de plu-

sieurs centres d'interventions de l'agglomération lyonnaise, une initiation aux activités cynotechniques avec Heiko et Pacha chiens de recherches du Sergent Chef Gilles BAUBET nouvellement parmi nous et éventuellement une initiation au rafting.

Ces différentes actions ne seraient possibles sans l'investissement total des formateurs qui, outre le temps passé, s'impliquent financièrement afin de permettre une gestion efficace et rigoureuse de l'association. Qu'ils en soient ici, remerciés.

La réussite au test d'entrée des Sapeurs-Pompiers volontaires qui s'est déroulé au Centre de Secours principal de BAGNOLS-SUR-CEZE de Yoann LEMENTEC affecté au Centre de MEJANNES-LE-CLAP et de Jérôme COLIN affecté au Centre de BARJAC après 5 autres Jeunes Sapeurs-Pompiers nommés, après réussite, dans les 2 centres ces 2 dernières années nous confortent dans notre volonté de faire de la section un vivier nécessaire à la sauvegarde du volontariat dans le Barjaquès.

Bruno DIVOL



Les cadets au départ d'une séance de sport avec Guillaume Nadal

ATHLETISME



NATACHA LE LEGADEC : GRAINE DE CHAMPIONNE

Voici une jeune fille de quinze ans que l'année 1999 a révélé puisqu'elle a été sacrée **vice championne de FRANCE** en cadette jeunes sapeurs pompiers de l'épreuve course de vitesse à SAINT PAUL DE LEON dans le NORD-FINISTERE.

SON PALMARÈS EST ÉLOQUENT :

- 2^{ème} au championnat du GARD de Cross Country à BAGNOLS SUR CEZE
- 5^{ème} au championnat régional en F.F.A. saut en longueur à PERPIGNAN
- 3^{ème} au championnat régional Grand Fond à PEZENAS
- **Championne du GARD** en sprint et sur parcours sportif
- 4^{ème} au Cross du "Grand ALES"
- **Championne Interrégion** sprint à PERPIGNAN

ainsi que de nombreux podiums glanés dans différentes courses locales.

Cette ambassadrice portant les couleurs barjaquoises hors du département mérite d'être saluée. Elle est actuellement en classe de seconde section athlétisme au lycée CHAPTAL à MENDE. Sa charge de travail est considérable. Très bonne élève, studieuse, elle suit un entraînement quotidien, sans compter que le week-end, elle rejoint ses jeunes camarades du centre de secours de BARJAC.

TIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

C'est justement là que Natacha découvre sa passion. Elle y trouve un soutien et un encouragement sans faille. Les responsables, Messieurs FIALON (Chef de Corps), DIVOL Bruno, NADAL Guillaume et DIVOL Christian ont su exploiter ses capacités, ses aptitudes, lui donner confiance en elle et ainsi améliorer ses performances. Nous connaissons l'importance et la qualité du travail éducatif qui est fourni pour ces jeunes sapeurs pompiers (Soyez-en remercié). L'épanouissement de Natacha est certainement lié à son entourage familial, ses parents Hélène et Christian, ses sœurs cadettes Emilie et Manon, son grand-père M. GIBON que l'on voit souvent promener en compagnie de ses petites filles, lui procurent une grande affection si nécessaire à son équilibre.

Elle est licenciée à l'A.O.G (Association Omnisports de la Gardonnenque) à BRIGNON en Cross Country - le président de cette association, qui compte 51 jeunes de 6 à 16 ans, n'est autre que son papa Christian LE LEGADEC. Tous les mercredis, il assure les entraînements au collège de BRIGNON. Son ami, le célèbre international demi-fond Cross Country Thierry PANTEL, encadre et entraîne également ces futurs athlètes. Une référence importante pour ce club. Une opportunité de créer une annexe de cette association à BARJAC pourrait être saisie. Les jeunes barjacois qui seraient éventuellement intéressés peuvent prendre contact avec M. LE LEGADEC. La municipalité, pour sa part, est favorable à ce projet car il permettrait d'offrir et de découvrir une nouvelle discipline sportive.

D'ici là nous aurons peut-être dans notre cité une championne de FRANCE en athlétisme puisque je crois savoir que c'est ce titre suprême que vise Natacha pour l'année 2000. Que sa progression soit constante, que ses efforts soient récompensés, que son exemple soit suivi, tels sont nos vœux les plus sincères.

Et puis, LE LEGADEC - PEREC, même terminaison. Alors pourquoi pas la même carrière ? Il est permis de rêver !

SES FUTURES COMPÉTITIONS :

- **Championnat de FRANCE en U.N.S.S à COLMAR**
- **Championnat de FRANCE "cadets jeunes sapeurs pompiers"**

Sylvain BELIN

ASSOCIATION RANDO-CEZE :

Avec l'An 2000, Rando-Cèze aborde le 3^{ème} millénaire avec optimisme et détermination.

Depuis sa création en novembre 1997, l'association n'a de cesse de se développer pour le plus grand plaisir des 73 adhérents-randonneurs inscrits à ce jour.

Ses programmes variés proposent un éventail de sorties accessibles à tous les niveaux.

Rando-Cèze est présente :

- au niveau national en participant aux activités de la F.F.R.P (Fédération Française de Randonnée Pédestre)
- au niveau départemental avec le concours du CDRP 30 (Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gard)
- au niveau local en collaboration avec les collectivités locales : Mairies de Barjac, Méjannes le Clap, Montclus, le "Pays de Cèze" et les offices de tourisme. A leur demande, des randonnées-promenades ont eu lieu cet été aux mois de juillet et août pour les touristes.

Rando-Cèze compte dans ses rangs 3 accompagnateurs diplômés et 4 baliseurs officiels ayant en charge l'entretien de 8 PR (sentiers balisés officiels) sur la région.

Au delà du sport, la randonnée se veut une itinérance à travers la nature en se démarquant des autres activités de la nature traditionnelle. La motivation profonde du randonneur est la découverte de son histoire, de sites naturels, flore, faune et une occasion de se retrouver entre amis, d'échanger avec les autres. Un calendrier trimestriel peut être retiré à l'Office du tourisme, dans le hall de la mairie ou au secrétariat de Rando-Cèze (Jeannine CANTO 04 66 24 70 09)

ARC-CLUB BARJACOIS

L'Arc Club de Barjac a fêté son premier anniversaire début janvier 2000. Nous étions, il y a un an, 4 adhérents; nous sommes maintenant une trentaine. Ce qui est le plus important et surtout le plus motivant pour l'équipe dirigeante réside dans le fait que les 3/4 des adhérents ont moins de 15 ans. En effet, 18 jeunes viennent tirer



tous les mardis soir dans la salle du château. Les "débutants" tirent déjà à 10 m avec précision tandis que les "confirmés" (seulement 1 an de pratique) ridiculisent les adultes à 20 m.

La compétition a commencé pour certains d'entre eux. La meilleure performance est à mettre au crédit de Sébastien KELLER qui a terminé 4^{ème} de sa catégorie à St GILLES lors du Championnat du Gard à 18 m.

Quant aux adultes, ils sont une dizaine à se retrouver tous les mercredis soirs pour tirer quelques flèches. Pas de compétition pour eux simplement l'envie de découvrir cette discipline et de se concentrer quelques minutes sur cette cible qui leur semble de plus en plus petite au fur et à mesure des progrès.

Le tir à l'arc s'adresse à tout le monde, venez essayer !

Il me reste à remercier la Municipalité pour son aide primordiale (matériel, prêt de la salle, personnel). Sans cette aide, l'Association ARC CLUB DE BARJAC ne serait peut-être pas.

Joël MOYSON

ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

UCIAPL

En 1999, l'UCIAPL a fêté sa majorité, ... Dix-huit ans d'existence et toujours en pleine création et à la recherche de nouveautés à l'image du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et des professions libérales qu'elle représente sur notre cité.

EN 1999, NOUS AVONS ORGANISÉ:

● **La Foire aux Greniers**, le samedi 15 mai 1999, ouverte aux habitants limitrophes de BARJAC.



La foire aux greniers

● **La Fête des Mères**, le Samedi 30 mai 1999, où les commerçants adhérents de notre association ont offert des roses aux mamans qui leur rendaient visite

● **La foire à la lavande**, le dimanche 11 juillet 1999, afin de rappeler que Barjac est aussi un pays producteur de cette merveilleuse fleur.

● **Le marché des Potiers**, le mercredi 28 juillet 1999, lieu de rencontres avec l'art en poterie et en céramique.

● **Pour les fêtes de fin d'année**, du 17 au 31 décembre 1999 une tombola qui a redistribué 8.000 F de bons d'achats sur Barjac, qui a offert un voyage en Egypte, à une fidèle cliente et un voyage de deux jours pour deux personnes à Disneyland pour une participante au jeu "Bébé sourire".

En 2000, nous espérons faire autant et même mieux, si nous réussissons à rassembler les budgets nécessaires à nos prévisions.

Merci à nos clients pour la vie de nos professions.

Le Bureau de l'UCIAPL.

EL TORINO

Depuis plusieurs années, le club taurin "El Torino" organise des manifestations taurines pour la plus grande joie des estivants et de la population de Barjac.

Le premier rendez-vous a eu lieu le jeudi de l'Ascension, où plus de cinquante personnes se sont

retrouvées à Eygüère, en Provence, pour la traditionnelle ferrade. Elles ont pu apprécier l'accueil et le savoir faire de la marade Agu-Roubeau.

Le deuxième rendez-vous a été le week-end taurin où fête taurine et recueillement ont été partagés par tous. On a pu apprécier les Abrivades de taureaux mais également celle de chevaux présentée pour la première fois à Barjac. Le samedi soir, la gardianne réunissait de nombreux participants dans une ambiance flamenco. Le dimanche, la messe provençale, moment privilégié de cette fête, a rassemblé une foule de fidèles.

Le succès rencontré par ces différentes animations taurines sont le fruit du travail des membres du club taurin, des amis et des différentes associations.

Didier BOURTHOMIEUX



SPORT PLAISIR ET ART PLAISIR

En juin dernier, Sport Plaisir a décidé qu'elle s'occuperait désormais des activités sportives de l'Association dont la gym, le tennis de table (avec sa nouvelle section adultes le lundi soir) et les randonnées familiales à partir du printemps et que seraient confiées à Art Plaisir ses activités culturelles et artistiques. Le lien entre les deux reste fort et l'entraide certaine.

Art Plaisir propose les cours de peinture et de dessin les lundis de 13h30 à 19h30 et les mercredis de 20h00 à 22h30 ainsi que la chorale où sont abordés tous les styles de



Barj'Art

musique (des musiques populaires aux musiques classiques et contemporaines) dans un répertoire de qualité mais abordable par tous, soutenu par un travail de préparation vocale. Art Plaisir organise aussi le Barj'Art, manifestation éclectique amenant dans la rue toutes les disciplines artistiques, rencontre entre professionnels, élèves et amateurs.

Simone MATHIS

ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

FNATH SECTION BARJAC

La section de Barjac des Accidentés du Travail et des Handicapés assure une permanence le 2ème vendredi de chaque mois de 10h00 à 11h00 Salle du Château (sauf mois de juillet et août).

Nous sommes à la disposition des adhérents pour leur fournir les renseignements concernant leurs droits, les conseiller et les défendre. Nous établissons les dossiers COTOREP. Nous pouvons également les aider à remplir des documents administratifs qui pourraient leur poser des problèmes.

En cas d'urgence Tél. : 04.66.52.21.25.

Notre Mutuelle MATH est mise à la disposition de tout public, des dépliants sont déposés à la Mairie, dans lesquels sont indiqués les différents tarifs et les différentes garanties. Toute personne intéressée peut téléphoner au 04.66.52.21.25.

PARTENARIAT AXA FNATH pour assurer des prêts mobiliers et à la consommation pour personnes handicapées.

MULTI ASSISTANCE pour dépannage à domicile 24H/24 et 7 jours sur 7 (réservé aux adhérents MATH.) vous met en relation avec 2 500 professionnels, réparateurs ou artisans à votre disposition avec des tarifs compétitifs.

V.V.F. VACANCES remises aux adhérents FNATH pour séjours en France en hiver ou en été.

OFFICE DE TOURISME

L'ACCUEIL :

Au niveau de l'accueil des touristes, environ 17 000 passages cet été (contre 15 000 l'an dernier).

Sur ce chiffre, il y a environ 40 % d'étrangers (Allemands, Hollandais, Belges, Anglais, Suisses, Italiens, Espagnols, etc.).

LA GESTION DES LOCATIONS :

Elle dépasse de loin les villages du canton et couvre aussi des villages ardéchois.

Elle concerne les meublés, les chambres d'hôtes, les gîtes ruraux, etc.

Elle consiste en l'édition d'un guide des locations remis à jour tous les ans.

L'ÉDITION (ET DIFFUSION) :

En plus du livret des loueurs, c'est l'édition du dépliant d'appel de Barjac.

C'est l'élaboration du plan de Barjac.

C'est aussi en coopération avec les autres Offices de Tourisme de la vallée de la cèze, l'édition d'une carte touristique.



L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS :

C'est le duathlon en mars qui rassemble de plus en plus de participants.

C'est aussi la foire artisanale du 14 juillet.

C'est, directement pour les touristes, l'organisation de promenades pédestres l'été.

Plus généralement, l'Office de Tourisme de Barjac participe à la promotion de la vallée de la cèze et de ses environs à travers des actions et des participations actives avec les différentes structures départementales et régionales du tourisme.

Alain LEVEQUE

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le Centre Socio-Culturel a poursuivi ses activités en atelier ; peinture sur soie et ouvrages divers. Une exposition sera organisée cette année.

Des contacts ont été pris, avec le Club Cévenol du Vigan qui nous reçoit bientôt.

Le Forum des arts, prospecte toujours pour vous faire découvrir des artistes connus ou inconnus et a réalisé avec un succès toujours croissant de nombreuses manifestations. (Barjac, Bouquet)

La réputation du Forum des arts nous a amené ou nous amènera prochainement à organiser dans les cantons voisins de l'Ardèche et du Gard des manifestations similaires de promotion d'artistes loco-régionaux. (Mèjannes le Clap, Bouquet, Vagnas, Orgnac...)

Nicole MAILLE

GROUPEMENT DE CHASSEURS DE SANGLIERS

Nous terminons une saison de chasse assez bonne dans l'ensemble, le gibier étant moins nombreux, nous avons rencontré au cours de l'année écoulée moins de difficultés, et un meilleur équilibre avec les agriculteurs.

Nous entretenons chaque année les sentiers, et les points d'eau pour toute la faune sauvage des bois, et quelquefois nous servons également de guides pour les étrangers et touristes pour la visite des dolmens et de la Chapelle du St Roman.

Les bois de Barjac sont très animés tout au long de l'année, la chasse, les randonnées, le V.T.T, les chevaux....

Le groupement des chasseurs de sangliers compte une trentaine d'adhérents, de tout âge, qui viennent profiter de la nature et de ses plaisirs.

Le repas des chasseurs, se fait chaque année aux Cèdres dans une ambiance conviviale, au début du mois de Juin.

Yves SOULIER

ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DE R.P.O

L'année 1999 a également été fertile en activités et animations les plus diverses, conférences, sauvetage et restauration du patrimoine, sentiers de randonnées, sorties - découvertes, voyages, visites guidées, tant à Barjac que dans toute la région :

- Conférences à Barjac, de Michel Wienin sur les noms de lieux et de personnes ; au moulin de Caveirac, de Christian Anton sur les moulins ; à l'Ermitage de Saint Ferréol, de Christian Anton sur la Cèze et les rivières cévenoles.

- Fouilles sur le site de Malhac avec l'aide du G.A.R.A. et sous la responsabilité de Roland Scimia, le président.

- Exposés à Barjac, par Roland Scimia et le docteur Paul Malle sur ces fouilles.

- Publication, avec l'aide précieuse de la municipalité, d'un opuscule sur "les sépultures médiévales de Malhac", en vente à la Maison de la Presse et à la Librairie Cassagne.

- Visites guidées et commentaires historiques de Barjac par Louis Raymond, pour le Club Occitan de Montpellier (50 personnes), le Club Cévenol d'Anduze (15 personnes), le collège "les Heyrieux" de Bagnols (40 élèves + 6 profs.) et début de collaboration avec l'Office de tourisme de Barjac (3 personnes) que nous ne demandons qu'à poursuivre ; visite et commentaires historiques de Méjannes le Clap pour l'Office de Tourisme de Méjannes (25 personnes)

- Organisation du 12^{ème} Rallye Touristique du Barjaqués (55 adultes et enfants)

- Organisation à Barjac du 1^{er} colloque de l'A.S.P.H.G. (52 personnes) et exposition sur les capitelles et la pierre sèche.

- Co-organisation à Barjac avec l'association Oc-Patrimoine des Jeux Floraux de La Cabrò d'Or (80 personnes).

- Restauration des croix du cimetière (4^{ème} fois), du four à chaux et de la Haute Fontaine vandallisés ou accidentés.

- Fin des travaux de restauration du pont muletier de Caveirac.

- Organisation de cours d'occitan à Meyrannes et St Jean de Maruéjols par David Massot.

- Entretien des sentiers de randonnées pédestres créés par R.P.O. Il y a 13 ans sur les communes de Barjac, Méjannes le Clap, St Privat de Champclos et St Jean de Maruéjols à la demande des municipalités de l'époque et création de 2 nouveaux circuits sur la Voie Antonine et autour de Barjac par la plaine.

Par la création d'un emploi-jeune au titre du développement du Patrimoine et de l'Environnement à partir du 7 avril, à l'issue du stage de Brevet Fédéral d'accompagnateur de randonnées, des visites guidées de Barjac et de la région et des randonnées pédestres seront organisées chaque semaine, tant pour les touristes que pour les habitants de la région et ce poste sera également mis à la disposition de la municipalité de Barjac ou d'autres collectivités locales ; nous pensons ainsi apporter modestement notre pierre au développement touristique du Barjaqués et à sa meilleure connaissance.

Louis RAYMOND



L'HARMONIE : LES ENFANTS DE BARJAC



Sainte Cécile - Eglise Saint Laurent, Michel Dubey dirige "Les enfants de Barjac"

Pendant l'année 1999 la Musique a encore effectué 30 sorties.

Notamment Sainte Cécile, patronne des musiciens, fêtée le 28 avril où furent également fêtés les 40 ans de musique de notre Chef Michel DUBÉY

Porte drapeau en 1959 sous la direction de M. Roger COMTE. Il passe des cymbales, à la grosse caisse puis au solfège avec M. Henri GALVIER pour finir Chef de notre Harmonie en 1987.

Ce jour-là Michel est bien récompensé par une encyclopédie de la musique, un diplôme et une médaille remis par le président de la Fédération Régionale de Musique, M. MASO. Sans oublier un bouquet de fleurs pour remercier Madeleine de son infinie patience.

ECOLE DE MUSIQUE :

L'école de musique est née il y a une dizaine d'années au sein de l'association musicale "Les Enfants de BARJAC". Depuis la dernière rentrée scolaire, elle est une association autonome.

Elle a pour but d'enseigner, de promouvoir, et de faire partager le goût et la connaissance de toutes les musiques.

- 5 professeurs sont à notre disposition pour enseigner en groupe le solfège et en cours individuel la trompette, le saxophone, la flûte, la clarinette et les percussions.

- La classe d'ensemble regroupe les élèves et les musiciens, elle a prévu d'auditionner en fin de chaque trimestre

La participation financière des élèves est l'une des plus basses du Département, nous remercions vivement la Municipalité de BARJAC pour la confiance qu'elle nous apporte (subvention 40.000 F et locaux chauffés).

ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

ASSOCIATION TENNIS CLUB

SAISON 1999/2000

Président : M. Guy LAURENT

Trésoriers : M. Jean-Michel PILOD assistée
de Mme Andrée RIBARD

Secrétaire : M. Bernard BOUCHAULT

Responsable Jeunes : M. Pierre SARRAZIN

Cartes Annuelles : 250 F.

Nombre de Licences : 60

● ECOLE DE TENNIS

28 enfants inscrits de 6 à 13 ans

Cours le mercredi après-midi avec Guy
LAURENT et Andrée RIBARD, initiateurs.

Tarif : 300 F/an plus 63F de licence.

● ENTRAÎNEMENT ADOS

7 inscrits (5 garçons - 2 filles)

Cours le mercredi soir de 18h30 à 20h00
avec Gilles REY professeur diplômé.

Tarif : 400 F/an plus 63F de licence.

● ENTRAÎNEMENT ADULTE

10 inscrits (6 hommes - 4 femmes)

Cours le mardi soir de 19h00 à 20h30 avec
Gilles REY professeur diplômé.

Tarif : 700 F/an plus 100F de licence.

● COMPÉTITIONS

Jeunes :

- Championnats du Gard
Minimes Filles / Cadets Garçons

- 1er tournoi jeunes homologué du 6 au 21
mai 2000 (1 500 frs. de prix)

Ouvert à tous les jeunes de 9 à 16 ans, ce
tournoi, sous contrôle d'arbitres officiels,
validé par la fédération, sera pris en
compte pour le classement des joueurs
participants.

Adultes :

- Championnats du Gard Femmes
(1ère division)

- Championnats du Gard Hommes (2ème
division)

- Coupe Courtes Hommes (mai 2000)

- Coupe Courtes Femmes

- Double mixte (mars 2000)

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE



Educateur sportif : esprit d'équipe au
cœur de la vedette

La saison de l'Etoile Sportive Barjacoise fut
en demi-teinte au niveau des équipes
seniors mais satisfaisante pour les équipes
de jeunes.

Malgré la bonne volonté des joueurs et
dirigeants, l'équipe première n'est pas arri-
vée à sauver sa place en Promotion d'Hon-

neur B. Cet apprentissage lui a servi pour la
nouvelle saison où chacun prend de nou-
veau plaisir à défendre les couleurs de son
village tous les dimanches.

La seconde équipe senior s'est, elle, main-
tenue dans son championnat de promo-
tion de deuxième division en effectuant
une saison sérieuse et appliquée.

Les résultats des équipes de jeunes sont
très encourageants pour l'avenir du club
qui se structure d'année en année.

Le travail de tous les éducateurs, entraî-
neurs et dirigeants donne satisfaction à
tous les licenciés et les supporters du club.

Notre Etoile Sportive brille et brillera
encore longtemps sur les stades de la
région. La formation, le sérieux et le travail
sont la recette de notre club.

Cyril GILLES.

**TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN
MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE
TOUTES LES ASSOCIATIONS.**



ETAT DES SUBVENTIONS ET PHOTOCOPIES

	SUBVENTIONS
COMITE DES FETES	40.000 F
E.S.B	18.000 F
Remboursement fillet	849 F
ECOLE DE MUSIQUE	40.000 F
HARMONIE	
"LES ENFANTS DE BARIAC"	7.000 F
CHASSE	1.700 F
CLUB BOULISTE	5.000 F
CLUB 3 ^{ème} AGE	1.000 F
ANACR	250 F
DEPORTES	250 F
MUTILES	250 F
FNACA	250 F
MINEURS RETRAITES	1.000 F
POMPIERS - AMICALE	2.000 F
Au titre de 1998	4.000 F
POMPIERS - Section Cadet	3.500 F
TENNIS CLUB	8.000 F
Remboursement fillet	696 F
CHASSEURS SANGLIERS	750 F
MEDAILLES	250 F
UCIA et PL	250 F
RANDO CÈZE	500 F
R.P.O	1.000 F
ECURIE BLEUE - RALLYE CEVENOL	2.500 F
RADIO GRILLE OUVERTE	500 F
CAMSCI	1.000 F

SYNDICAT EXPLOITANTS AGRICOLES	250 F
SPORTS PLAISIRS	4.000 F
ORGANISATION BARJ'ART	8.000 F
APE ECOLE PUBLIQUE	
- Chant choral	6.873 F
- Rased	350 F
- Classe de découverte	3.350 F
EL TORINO	8.000 F
OFFICE DE TOURISME	45.000 F
ESPOIR CYCLISTE NIMOIS	
Course du 8 mai	4.000 F
CHANT LIBRE	
Organisation Festival	60.000 F
UFAC	250 F
CADIR Concours National	1.000 F
Résistance et Déportation	
TOTAL	279.568 F

A CELA S'AJOUTENT...

● **2.000 F** en faveur des populations sinistrées des Départements du Midi

● **1.500 F** à titre d'aide exceptionnelle à des séjours linguistiques ou de découverte organisés dans le cadre scolaire collège. 100 Frs par enfant ont été versés directement aux familles.

● **7.465 F** au titre de l'aide à la rénovation de façades visibles de la rue

● **1.500 F** votés à des jeunes Barjacois pour un séjour humanitaire et social dans un village de Côte d'Ivoire

200 F participation à la stèle française à la mémoire des combattants de l'Espagne Républicaine

● Toute subvention est liée à une activité et à une existence associative d'au moins 1 année.

Un rapport d'activités accompagné du bilan financier de l'Association doit être **obligatoire transmis en Mairie.**

Toute Association ne respectant pas ses obligations verra la subvention votée en sa faveur par le Conseil Municipal, gelée dans l'attente des pièces justificatives.

LE NOMBRE TOTAL DES PHOTOCOPIES FAITES POUR LES ASSOCIATIONS EST DE 15.237

ACTIVITÉ DU CONCILIATEUR

8 AFFAIRES TRAITÉES / 6 RÉGLÉES.

- Le conciliateur est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel.
- Ses fonctions, assumées bénévolement, consistent à réunir les parties qu'un litige oppose, en vue de tenter de trouver un règlement amiable à leur problème.
- Le conciliateur est saisi sans formalité; il suffit de téléphoner au 04.66.24.57.64 pour prendre rendez-vous.

Une réunion des intéressés est proposée, soit en mairie, soit en un autre lieu. Si accord il y a, un constat peut éventuellement être établi, constat dont un exemplaire est alors transmis au Tribunal d'Instance de la circonscription.

En cas de désaccord, il ne peut être rédigé de document constatant ce désaccord.

La saisine du conciliateur n'engage aucun frais. Le conciliateur, assermenté auprès de la Cour d'Appel, est tenu au secret professionnel.

Georges CERISIER
Conciliateur de Justice Canton de BARIAC

PRÊT GRATUIT DES SALLES COMMUNALES

RESERVATIONS DES SALLES POUR DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ASSOCIATION	ACTIVITE	JOUR	LIEU
SPORT PLAISIR	GYM	Mardi	CHATEAU
	GYM	Jeudi	CHATEAU
	PING PONG	Vendredi	CHATEAU
ART PLAISIR	PEINTURE et DESSIN	Lundi	ECOLE PUBLIQUE
	PEINTURE et DESSIN	Mercredi	ECOLE PUBLIQUE
	CHORALE AU CHATEAU	Lundi	ECOLE PUBLIQUE
ARC CLUB	TIR A L'ARC	Mardi	CHATEAU
	TIR A L'ARC	Mercredi	CHATEAU
ECOLE DE MUSIQUE	COURS DE MUSIQUE	Mercredi	ECOLE PUBLIQUE
LES ENFANTS DE BARJAC			ECOLE PUBLIQUE
CLUB LA BELLE EPOQUE	Animations diverses	Mercredi	CHATEAU
	Animations diverses	Jeudi en alternance	CHATEAU
CHORALE COL CANTO		Mercredi	CHATEAU
DANSE PASSION	COURS DE DANSE	Mercredi	CHATEAU
	HIP HOP	Mercredi	CHATEAU

Aucune location n'est demandée...

Certains ont pensé aux oeuvres sociales. Ces utilisations intensives nous réjouissent. Il y a tant de villages dont les salles polyvalentes restent fermées ! Ici, nous manquons de place et quelques hiatus surviennent parfois.

Néanmoins, à chaque réunion des Présidents d'Associations, la Municipalité en appelle au civisme : respect du bien public, vigilance à propos de la propreté et de l'énergie, respect des horaires et niveaux sonores.

- Heures de travail nettoyage salles du Château : **600 Heures** minimum

- Consommation électrique au Château : **52.000 F**

- Consommation groupe scolaire public (garderie - école de musique - fanfare ...) : **122.500 F**

RESERVATIONS OCCASIONNELLES DES SALLES

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée)	
	POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES Ex : réunion	POUR DES ACTIVITES PAYANTES Ex : bals, lotos
COMITE D'EXPANSION		2
POMPIERS	1	1
ABAH		1
FNACA	1	1
FNDIRP	1	
CLUB "LA BELLE EPOQUE"	3	1
APE ECOLE CHATEAU	1	3
APE ECOLE PUBLIQUE	1	2
OFFICE DE TOURISME	2	
ANCIENS COMBATTANTS	1	
CHANT LIBRE	5	4
COMITE PAROISSIAL		2
CENTRE SOCIO CULTUREL		8

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée)	
	POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES Ex : réunion	POUR DES ACTIVITES PAYANTES Ex : bals, lotos
COMITE DES FETES	3	1
SPORT PLAISIR	2	1
OGEC		2
UCIA	1	
EL TORINO	6	1
RPO	3	
ASSOCIATION CHASSE	4	
RANDO CEZE	1	
ART PLAISIR	1	
ASSOCIATION MINEURS	2	
ESB	1	1
ASSOCIATION MUSIQUE	1	

ILS SE SONT INS

Ils ont confiance en Barjac



MM et Mme CHASSAING - CHERCHEURS - Le Cornier



ÉPICERIE, FRUITSET LÉGUMES - M. et Mme GRIVET - Arènes de la Mairie



FLEURISTE - Mme Aline LOPEZ - Place du Docteur Rogues



PRESSE-LIBRAIRIE-PAPETERIE - MM et Mme PLOU - Rue St Michel



CARRELEUR - M. Marc VESSIOT - Rue du 19 Mars



L'IRIS BLEU - Mme Blandine MEJEAN -
Objets d'artisanat - Décoration - Grand'Rue

TALLÉS EN 1999



ELECTRICITÉ - M. Étienne OLLIER



ÉDITION MAILLE Paul - Font Mallinque

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Résultats définitifs

Agents recenseurs Ils étaient 3 pour notre Commune :
Sébastien ARLAUD, Joël DIVOL et Marie-Madeleine PASCAL.

	1999	Pour mémoire 1990
POPULATION TOTALE :	1.401	1.380
Nombre total de logements	801	771
• Résidences principales	609	554
• Résidences secondaires	143	148
• Logements vacants	49	69
SUPERFICIE de la Commune en km² : 42,7		
Densité Habitant au km ² : 32		

POUR LE CANTON : CHIFFRES OFFICIELS : **Population Totale : 3.211 HABITANTS**
3.063 Habitants en 1990.

	1999	Pour mémoire 1990
BARJAC :	1.401	1.380
ST JEAN DE MARUEJOLS	823	778
ST PRIVAT DE CHAMPCLÓS	207	212
RIVIERES de THEYRARGUES	236	227
ROCHEGUDE	181	179
THARAUX	56	51
MEJANNES le CLAP	307	236

Avec 148 habitants de plus, des centaines de résidences secondaires construites, une élévation du trafic routier et de la petite délinquance comment admettre que dans le même temps les effectifs de gendarmes soient passés de 6 à 3 ?

L'ETAT CIVIL

1999

CITO

NAISSANCES

ANTERION CASSY

née le 01/10/1999 à ALES

CELLIER Romane Emilie

née le 14/05/1999 à BAGNOLS SUR CEZE

CHASSAING Thomas Alexis

né le 05/09/1999 à ALES

CLAVAGUERA Benjamin

né le 07/02/1999 à ALES

MOLKO Julie Sarah

née le 12/01/1999 à ALES

PERRIN Alexis Daniel René

né le 19/11/1999 à ALES

MARIAGES

BARBUSCIA Christophe

Sauveur / DELECOURT Isabelle Audrey
Valérie 05/06/1999

BARBUSCIA Mariano

DE VITA Maria 07/05/1999

COURRET Frédéric Thierry

PEYRON Nadège Jeanine
24/04/1999

DUSSERT Jean-Pierre Gérard

BESANÇON Monique Camille
Josephine 17/04/1999

ECOCHARD Noël

MACIAS Mercédés 05/06/1999

EL ATTAR Saïd

KAMLI Houda 25/09/1999

GENTHIAL Pascal Thierry

DOLADILLE Valérie Claire
04/09/1999

GLAB Jeffrey George

OLSEN Christina 18/08/1999

LEBOURGEOIS Stéphane Jean

Daniel
CONTRERAS Nathalie
12/06/1999

ROUSSON Frédéric Laurent

GARCIA Muriel Nathalie
04/09/1999

SOLANO Pablo Armando

SALAÜN Marine Charlotte
Andréa 09/09/1999

DÉCÉS

AMGHAR Ali

à St AMBROIX 01/07/1999

ARGENSON Louis Germain

à BARJAC, quartier du Roméjac
21/03/1999

BRUQUIER Emile Louis Eloi

à BARJAC, Résidence St Laurent
20/03/1999

BRUN Odette Marie

Margueritte - Veuve RIFFARD
à VALLON PONT D'ARC
14/01/1999

CAMBASSÉDÉS Jean

à BARJAC, chemin du Mas de la
Croix 15/11/1999

CHABAUD Léonce Yves

Michel
à BARJAC, Le Malbaud
08/08/1999

CHAZALON Thérèse Louise

Marie - *Veuve GALTIER*
à BARJAC, Résidence
St Laurent 17/12/1999

CHAZOT Philippe Serge Henri

à REMOULINS 01/08/1999

COULOMB Gabrielle Elise

Veuve TRAPE à BARJAC
Résidence St Laurent 20/02/1999

COUPIER Anne-Marie Joséphe

Epouse MOULIN
à ALES 20/04/1999

DODET Louise Blandine Veuve

CHARMASSON
à BARJAC, Résidence St Laurent
28/10/1999

EON Louise Eugénie

Veuve BOULEY à St AMBROIX
25/04/1999

FERRARO Carmina

Veuve DE VITA
à ALES 29/10/1999

FOUR Sébastien Jean

à AVIGNON 13/05/1999

GEORGES Jeannine

Epouse GIRARD
à BAGNOLS SUR CEZE 25/08/1999

HULLIER Henri Paul Antoine

à BARJAC, rue Alphonse Daudet
16/07/1999

HUMBERT Jean René Ernest

à LYON 3ème 20/12/1999

IGON Juliette Paulette

à St AMBROIX 31/12/1999

JEANJEAN Denise Jeanne

Veuve VAQUIER
à BARJAC, Résidence St Laurent
21/11/1999

LAVIE Juliette Louise Vincente

Veuve DUBOIS
à ALES 29/06/1999

LYS Christiane

à ALES 24/01/1999

NADAL Félix Albert

à BARJAC, Mes Lozard 28/12/1999

REDON Marius Vincent

à PONTEILS ET BRESIS 23/07/1999

RICOUX Jean Paul

à ALES 27/02/1999

ROUBAUD Joséphine

Albertine Rosa Veuve VEDEL
à BARJAC, Résidence
St Laurent 02/03/1999

SABATIER Augusta Marcelle

Veuve DUBOIS
à ALES 27/12/1999

VERDIER Jacques Gustave

à NÎMES 17/10/1999

VINCENT Paulette Marie

Epouse SARROUY
à ALES 13/09/1999

CLAUDINE ET ANDRÉ THÉROND

Claudine est née à LARGENTIERE d'ALBRET et André à ALES : deux cités que les mineurs d'ici connaissent bien. Entre ces deux villes à égale distance, il y a BARJAC, terre de rencontre "Gardéchoise" selon une bonne moyenne des distances.

Etude de secrétaire à Aubenas, de charron à Alès... Etudes auxquelles ils ont pu ajouter, par eux-mêmes, bien d'autres humanités et connaissances qui leur donnent cet esprit scintillant et réaliste à la fois que nous leur reconnaissons et qu'ils essaient de transmettre à leur fils Jérémie.

André s'engage dans l'armée de l'air et participe pour la France à des interventions en Afrique, que d'autres puissances mènent aussi. A 27 ans "le baroudeur", crée son entreprise de la zone industrielle d'Alès. Une aventure non sans risque, elle aussi. Il devient Président de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières Cévennes Gévaudan. C'est à ce titre qu'il va être amené à s'intéresser à BARJAC, à S.A.H.M.M.

En effet, cette entreprise après maints succès et faillites est vouée à la liquidation et à la vente à l'encan. L'alerte est donnée plus chaudes pour les 25 salariés dans l'attente : les lettres de licenciements sont arrivées et les sous traitants ont d'énormes ardoises. Le Syndic, Maître Chaviner de Versailles suit tout ça de haut et de loin. Une goutte d'eau pour la région parisiennaise à BARJAC c'est une mer... Le P.D.G. de l'époque a laissé vieillir les bâtiments, et les rares machines employées et s'est lancé dans des opérations américaines ruineuses, tout en menant un train de vie de prince Saoudien. C'est l'époque, en 89/90, la Municipalité dont j'étais, s'est lancée dans les projets de la station d'épuration de cette salle où nous sommes. Je me souviens de cette pancarte qui nous avait accueillis, André et moi, tenue par des salariés à la juste colère, mais dévoyés par des politiciens... elle disait :

YENS D'HONNEUR 1999

"2 millions pour la salle des fêtes
rien pour notre usine
Merci Monsieur le Maire"

A avoir la réputation d'être pour quelque rôle dans la vie industrielle mieux vaut donc parfois s'en mêler : c'est ce que nous fîmes. La mairie achètera les bâtiments, 300.000 frs, et s'engagera à les rénover si André Théron, qui avait acquis trois salariés, le brevet et le stock, au lieu de les ramener sur Alès, venait à BARJAC. Claudine et André trouvèrent un renfort en Roger Gévaudan pour tenter la renaissance. 1,4 MF furent investis par la commune avec les aides à 50%. Les 2/3 des salariés furent repris et l'activité sauvée et modernisée. Avec deux ans d'avance sur l'échéance de l'emprunt la commune a récupéré sa mise et les avantages pour tous sont évidents... Une victoire, difficile due aux efforts des salariés, à la rigueur pour eux-mêmes, toute "parpaillotte" de Claudine et André, au soutien des pouvoirs publics aussi. "acourdon nous, farem pioure". Mais rien n'est jamais acquis, tout particulièrement dans ce monde de l'industrie où tout va de plus en plus vite, se démode se trouve supplanté et concurrencé.

Claudine et André savent que nul n'est éternel, même les bons, comme Roger l'était... que le personnel vieillit, qu'il faut que des jeunes se donnent des bonnes formations pour impulser un nouvel élan à l'usine : je compte cinq retraités d'ici 5 ans.

André est devenu vice Président de la CCI en 1991 et Président en 1997. A ce titre, il nous donne un bon coup de main pour créer l'usine d'étiquette, et partager nos frayeurs lorsqu'elle a faillit trépasser. A chaque aventure il nous aide : ce sera l'atelier de charcuterie et puis un samedi après-midi sur simple appel André et Claudine reviennent sur le champ d'activité nous épauler pour accueillir le projet de menuiserie Shakers qui promet de nombreux emplois, auquel nous travaillons.

Dans une collaboration de 9 ans, on s'estime, on s'apprivoise et on devient amis. On va lui dire qu'il se commet avec "les rouges", on va nous reprocher de nous ac-



Renée Barbuscia, Claudine et André Théron, Cyril Gilles

quiner avec les capitalistes, selon le sens des nuances qui caractérisent certains... peu importe. Il vaut mieux être homme à paradoxe, qu'homme à préjugés disait Rousseau. C'est en toute conscience et de bon cœur que le Conseil Municipal l'a distingué comme citoyen d'honneur en même temps que son épouse Claudine, sa complice, celle qui connaît la barque autant que le capitaine et qui veille sur le moussillon.

Edouard CHAULET

RENÉE BARBUSCIA

A BARJAC, tout le monde connaît Madame BARBUSCIA, c'est cette charmante dame toujours souriante et d'humeur égale qui tient le magasin d'alimentation et primeur sur la Place Joseph Comte.

Madame BARBUSCIA Renée est née en Picardie. Ses parents et ses 6 frères et soeurs viennent s'installer à Nîmes où Renée grandit. Mariée en 1961, elle travaille avec Mario son mari à la Ste Raphe qui confectionne des pantalons à Nîmes. Un surcroît de commande de cette entreprise la conduit à installer une annexe à BARJAC.

dans les locaux de l'actuelle salle Ste Marie. M et MME BARBUSCIA y viennent avec le poste de contremaître en Avril 1964. Cette unité confectionne des pantalons durant deux ans avec de la main-d'œuvre locale. Je pense que certaines barjacoises y ont travaillé. L'été 1966 marque un déclin des commandes de la Ste Raphe ce qui amène la fermeture de l'unité de BARJAC en Août 1966. Le patron nîmois de Renée et Mario BARBUSCIA leur propose de revenir à Nîmes. Seulement voilà... ils ont goûté à l'attrait de BARJAC et ne désirent pas en partir. Ils se mettent donc à la recherche d'un local pour installer un magasin, après plusieurs tractations, notamment avec Monsieur GIRBON, ils trouvent le local que vient de libérer la famille MARRON sur la place Joseph Comte. C'est une aubaine vu son emplacement. Le 15 novembre 1966, les indemnités de licenciement de l'usine et un emprunt leur permettent de mettre le local en état et d'approvisionner le magasin. Mario fait les marchés de primeurs pour l'approvisionnement et Renée au magasin. Et durant 31 ans, madame BARBUSCIA offre au Barjacois et Barjacoises un magasin bien achalandé et des légumes de qualité avec pour tous son

CITOYENS D'HONNEUR

1999

Chers Anselm et Renate, Monsieur le Ministre Jack LANG, Monsieur le Directeur National du Patrimoine François BARRE, Monsieur le Député Patrick MALAVIEILLE, Monsieur le Préfet Michel GAUDIN, Monsieur le Président de la FIAC Yvon LAMBERT, Mesdames et Messieurs, Chers Barjacois,

Anselm KIEFER est né en 1945. Comme lui, je suis né dans cette après-guerre, visible par ses traces terribles de destruction, des briques jusqu'à l'esprit, et nous avons en héritage cette mémoire collective qui ne peut être évitée, mais seulement acceptée.

Il est difficile d'admettre la défaite de l'homme en ce siècle qui connut 2 guerres mondiales et les combats obscurs et froids de deux camps opposés, d'une Europe à l'innocence perdue depuis les croisades en Orient et les conquêtes des Amériques...

Anselm KIEFER a le privilège de l'artiste, cette extrême liberté quant au choix de ses thèmes et de ses armes.

En 1969, il fait sortir du tabou le thème de la guerre. Il réoccupe tour à tour chaque pays d'Europe pour déclencher un salutaire rappel, capable de libérer les esprits des avatars infligés par les pouvoirs contre un passé qui ne passe pas.

Voilà presque 8 ans qu'il s'est établi à BARJAC, d'une usine à l'autre, de celle de briques à BOCHUM en R.F.A. à celle de soie à BARJAC. Une usine à la dimension capable d'être l'ancre du "ferraillier teutonique" de "l'ogre industriel", du "capucin métallique", autant de qualificatifs que la critique d'art a su lui trouver !

Ici, à Ribautes, lieu de peine des femmes pour la beauté des soieries, Anselm KIE-

FER travaille comme un forcené avec ses assistants. L'ensemble des hectares est "une installation gigantesque". Il y produit des toiles, des sculptures, des mises en scène, des aménagements et l'ambition aujourd'hui est de faire oeuvre du lieu lui-même.

Cela exige une liberté qui s'accorde avec les règles d'urbanisme. C'est cela que le Conseil Municipal a voulu lui offrir par la modification du P.O.S. Les bâtiments du passé sont protégés, mais nous n'avions pas d'inquiétude. Les espaces permettront de créer, de donner à voir et à comprendre car toute l'oeuvre de Anselm KIEFER réclame plus qu'un long regard. Elle exige cette mémoire qui remonte très haut dans l'histoire, cette connaissance des mythes, des symboles, cette

estime des matériaux qui constituent un langage profond...

Ces coquelicots semés, comme le sang des soldats, ces toumesols qui jettent au ciel leur semence pour

féconder l'espace ! Anselm KIEFER convoque l'histoire, la culture, l'imagination pour atteindre à une poésie mélancolique.

Il reconstruit ces lieux selon la morale de l'art : être hardi et aventureux. Il est un peu ce Louis II de Bavière en terre provençale dont Beaudelaire disait "Roi seul vrai roi de ce siècle, je vous salue, sire" car tel est l'artiste.

Avant de recevoir des mains de l'Empereur du Japon le prestigieux Prix international, le Conseil Municipal et moi-même somme heureux de te compter parmi les citoyens d'honneur de notre modeste commune.

Edouard CHAULET

doux sourire et son amabilité et pour chacun un mot aimable par sa parfaite connaissance de la clientèle.

Mais Madame BARBUSCIA, c'est plus que ça, c'est une présence constante au service de ses clients, son magasin est ouvert tous les jours de 8H à 13H et de 15H à 19H, quelle que soit la saison. C'est un des rares commerces à être ouvert le dimanche matin durant toute l'année et c'est une aubaine pour chacun d'entre nous qui avons toujours un petit quelque chose à acheter le dimanche matin. Durant la brocante et les jours de fêtes, pendant la saison touristique le magasin reste ouvert toute la journée et ce n'est pas petite chose. Durant 30 ans, Madame BARBUSCIA n'a eu comme repos que son dimanche après-midi, repos tout relatif puisqu'il fallait s'occuper des tâches de la maison et de ses deux fils Pascal et Bruno.

Renée BARBUSCIA a fait valoir ses droits à la retraite fin juin 1997, c'est son fils Pascal qui a pris la relève, mais la maman est encore assez souvent à lui donner "un coup de main" histoire de garder le contact et de rester jeune et charmante ce qu'elle est absolument.

Elle a eu le grand mérite, comme d'autre d'ailleurs, de faire vivre un petit commerce au centre du Bourg, ce que nous apprécions tout particulièrement, comme les villageois et les touristes qui se pressent dans nos murs.

Pour cette présence constante auprès des Barjacois, la municipalité de BARJAC à la joie de vous nommer citoyenne d'honneur de BARJAC.

Ariette LAGORSSE

CYRIL GILLES

Cyril est né le 9 août 1968 à Alès. Après avoir habité à Rivières de Teyrargues et Rochegude où tu fréquentes l'école primaire, tes parents Micheline et Yves ayant acquis le débit de tabac de notre localité, tu deviens Barjacois.

Hommage à Anselm KIEFER

**Dimanche 3 octobre
1999 à Ribautes**

CIToyENS D'HONNEUR

1999

Tu continues tes études au Collège Armand Cousins de Saint-Ambroix puis au lycée d'Alès où tu obtiens BAC et BTS en Comptabilité.

Ton attirance pour le sport collectif te fait choisir le Football. Depuis l'âge de 11 ans, tu es licencié à l'étoile sportive Barjacoise. Tu fais tes premières armes en catégorie Minime, puis en cadet, Junior et Senior. A l'âge de 18 ans, tu opères en Senior jusqu'à l'âge de 27 ans, le club à l'époque évoluait en promotion de 1er division. Tes capacités te permettent de jouer à divers postes et ceci d'une façon brillante et assidue. En 1995, tu raccroches les crampons mais tu ne quittes pas pour autant le club, tu en deviens le Président.

La saison 1996-1997 est excellente, la montée en PHB est loupée de justesse, mais ce n'est que partie remise, les efforts des joueurs, entraîneurs et dirigeants sont récompensés car la saison 1997-1998 c'est la bonne, c'est la montée en PHB.

98 année exceptionnelle pour l'ESB mais aussi au plan national, l'équipe de France est championne du monde. Tout cela est beau.

Les jeunes qui avaient émigré pour jouer dans d'autres clubs retournent au bercail.

La municipalité à maintes reprises s'est retrouvée aux côtés de l'étoile sportive, notamment pour l'aménagement du stade, les vestiaires en sont une importante réalisation, sans oublier les abris dirigeants édifiés autour du stade au couleurs du club, tout ceci en parfaite concertation avec l'équipe dirigeante. Je sais et nous y pensons la création d'un nouveau stade est à l'ordre du jour afin que ce dernier soit homologué pour les matches de coupe de France. Mais, il y a des maux... c'est à dire beaucoup d'obstacles à surmonter ; l'espoir est en moi, je suis sûr qu'avec patience et longueur de temps, nous arriverons à franchir obstacles et embûches.

BARJAC est en PHB, nous y sommes arrivés, le plus dur reste à faire, il faut s'y maintenir. En s'appliquant on doit y parvenir. IL n'y a qu'à regarder le match de

Les Citoyens et Citoyennes d'Honneur depuis 10 ans

M. ETIENNE Louis Gabriel	1990 †	M. BENEVENT Alain	1994
M. GALVIER Henri	1990	M. ANDRE Jean-Michel	1995
M. PASCAL Gabriel	1990 †	M. THOULOUBE Serge	1995
M. DUNCAN Jo	1990	M ^{me} CABBASSEDES Claudette	1995
M. DELPUECH Georges	1990	Mlle BELINLaëtitia	1995
M. BERTRAND Louis	1990	M. SARRAZIN Stéphane	1995
Mme MARRON Josette	1990 †	M. COULOMB Paul	1995
M. MARRON Auguste	1990 †	M. PONS Marcel	1995 †
M. BASTIDE Jean-Louis	1991	M. RAYMOND Louis	1996
M. MONTEIL André	1991	M. FIOLE Marcel	1996
M. DIVOL André	1991	M. GIUMELLY Georges	1996
M. GINEL Roland	1992	M. OLLIER Jean-Louis	1997
M. DUMAS Francis	1992	M. RICCUX Jean	1997 †
Mlle MISSOT Andrée	1992	M. SIBERT Etienne	1998
M. FERRAT Jean	1992	Mme TALOUARN Jacqueline	1998
Mme TASSY Josette	1992	ThEROND Claudine et André	1999
M. EUZENNE Joseph	1993	M. GILLES Cyril	1999
M. TALOUARN Jean	1993	Mme BARBUSCIA Renée	1999
M. MARQUANT Georges	1994 †	M. Anselm KIEFER	1999
M. DUBEY Michel	1994		

coupe Gard-Lozère contre la Grand-Combe club de division supérieure. Les Canaris se sont imposés face à la Grand-Combe par 3 à 1 si mes souvenirs sont exacts.

Cette montée en PHB, c'est le travail de tout un groupe. Dans cette accession, il faut y associer l'entraîneur, ton frère Laurent, entraîneur du Club depuis 1995, ainsi que tous les joueurs seniors qui ont évolué en équipe première, et en réserve, car sans une bonne réserve, on ne peut pas avoir une équipe valable, car c'est là que l'on va chercher des joueurs lorsque les titulaires sont blessés ou indisponibles.

En ce moment, j'ai une pensée émue pour un disparu, notre ami Pierre PASCAL dit le Blaise qui à chaque fin de semaine attrapait une nouvelle poignée de cheveux blancs se demandant si dimanche, il aurait

assez de joueurs pour former l'équipe et bien souvent c'était plus que juste surtout lorsqu'il fallait jouer en Lozère. J'associe les jeunes des poussins aux cadets, viviers de joueurs en herbe, futurs seniors de demain, les dirigeants, les supporters, les Barjacois qui sont fiers lorsque le lundi matin ils ouvrent le journal à la page des sports et constatent que BARJAC évolue en Division Supérieure, pas en haut du tableau mais le nom y est et c'est cela l'essentiel. Puisque nous sommes en PHB.

Pour toutes ces raisons et celles omises, je vais dans quelques instants, Monsieur le Président, au nom de la Municipalité te faire citoyen d'honneur de BARJAC.

Eric RANC

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

Le site de Malhac à Barjac

Suite à la découverte par le jeune Benoit Ciaramella de la première tombe, nous allons essayer de décrire l'histoire, la situation et l'environnement du site

TOPONYMIE, ORTHOGRAPHE ET PHONÉTIQUE :

L'installation en Gaule des conquérants romains eut comme effet important l'apport d'un nouvel urbanisme dans les villes et villages gaulois et de techniques agricoles ; ils poursuivirent la mise en valeur du sol, commencée par les Gaulois et avant eux par les Ligures et les Ibères et encore avant eux par les peuples du néolithique des civilisations dites de Fontbouisse et de Ferrières (nos lointains ancêtres qui, environ 2.500 ans avant notre ère, érigèrent les mégalithes du bois de Ronze) qui étaient installés dans notre Languedoc oriental.

L'emploi des suffixes gallo-romains pour désigner une propriété, un domaine (*villae*) est caractéristique des progrès du défrichement et de la romanisation. D'origine gauloise le suffixe *acos* a été adopté par le latin pour devenir *acum* et former des noms de lieux à partir des noms de personnes, propriétaires d'un domaine.

Ce suffixe *acum* (qui signifie donc, domaine ou propriété de ...) est le plus souvent ajouté à un nom romain terminé en *ius*, généralement un gentilice (nom de famille), ce qui a donné une finale *iacum*, laquelle aboutit à la terminaison occitane *iac* et *ieul* en français.

Malhac est donc le domaine d'un nommé *Magilius* qui a donné *Maliacum* en 1142 et *Maillac* en 1437.

Lorsque le suffixe *iacum* se trouve derrière



un (*I*), la prononciation est (*lyac*) et la graphie (*lh*).

Il faut savoir que dans la langue occitane les consonnes accolées (*lh*) forment le son (*ill*) comme dans *fille* et non (*L*) ce que l'on entend malheureusement de plus en plus souvent dans les bouches occitanes ; l'exemple le plus frappant est *Génolhac*, dont certains occitans s'entêtent à prononcer *Génolac*, à la parisienne, alors que la prononciation exacte est *Génouilla* (*c*) faisant injure à la forme ancienne et à leurs aïeux.

En conséquence Malhac doit se prononcer *Malliac* et doit s'écrire sans (*I*).

CIRCONSTANCES

C'est en se promenant sur le petit chemin public reliant Barjac à Malhac que le jeune Benoit remarqua sur le flanc du talus bordant le chemin, une lauze qui était fendue et séparée d'une autre plus petite par un orifice d'une quinzaine de centimètres ; intrigué par le vide, il jeta un coup d'oeil et aperçut à l'intérieur des ossements humains.

Ayant été informés de sa découverte nous en

avons aussitôt informé Mr. le maire qui est venu de suite sur le site et le propriétaire du terrain, Mr. Paul Seménéry ; nous avons également enclenché le processus de sauvegarde auprès de Marc Bordreuil, Conservateur du Musée du Colombier, du Service des Antiquités de la DRAC et de nos amis du

G.A.R.A. dont les responsables Mrs. Jean Salles et Roland Scimia réussirent à obtenir les autorisations de fouilles.

SITUATION HISTORIQUE

Le lieu de la découverte est située à 10 mètres de l'ancienne voie romaine Antonine et en bordure de l'ancien chemin qui reliait Barjac au prieuré et à l'ancienne église St. Laurent de Malhac.

Ce lieu de Malhac, situé à 1 km. au N.O. de Barjac, est remarquable par sa position au carrefour de deux anciennes voies antiques qui ont été aménagées par les romains, d'abord dans leur souci de quadrillage de la Narbonnaise et de la rapidité de déplacements de leurs troupes.

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

Une voie Est / Ouest reliait la vallée du Rhône à Javols, capitale des Gabales (le Gévaudan actuel) , l'autre voie, orientée Sud / Nord, reliait Némausus, (Nîmes) la capitale des Volkes Arékomiques à Alba Helviorum (Alba la Romaine), capitale des Helviens.

Cette voie, sans doute plus importante que l'autre, fut aménagée en 145 de notre ère par l'empereur romain, d'origine nimoise, Antonin le Pieux (Titus Aelius Hadrianus Antoninus) qui régna de 138 à 161.

Elle fut implantée de bornes milliaires tous les mille pas (M.P. = millia passum - le pas valant 5 pieds de 29,57 cm. ce qui donnait une distance de 1.478,5 m.). Quelques rares bornes subsistent : ça et là, le plus souvent récupérées et situées ailleurs ; le XXXI^e milliaire, christianisé, se trouve sur la droite à la sortie de Vagnas où la municipalité actuelle vient de le faire enlever pour procéder à sa réfection et fera un aménagement qui le mettra en valeur.

Le XXXIII^e, trouvé à la fin du siècle dernier entre Vagnas et Malhac, se trouve en dépôt au Musée Archéologique de Nîmes où il ne sert à rien et nous espérons qu'un jour la municipalité de Barjac réussira à récupérer notre bien patrimonial pour le remettre à sa place, avec un aménagement et un descriptif historique sur cette voie Antonine sur laquelle notre association a créé un circuit de randonnée pédestre, appelé à avoir un succès culturel.

Avant la construction de la voie moderne au 17^e siècle, l'actuel CD 979, toute la circulation des personnes et des marchandises, notamment du sel des marais du Pecals, en direction du Vivarais et au delà, se faisait sur cette voie Antonine, sans compter les milliers de pèlerins qui, venant de l'Est et du Nord, se rendaient à St. Gilles.

C'est dire le trafic intense qu'il devait y avoir, tant en passagers qu'en marchandises et ce n'est pas pour rien que les moines de l'abbaye de la Chaise - Dieu implantèrent là un prieuré avec un bâtiment destiné à l'accueil des pèlerins.

A 100 m. au sud des sépultures, se trouve la ferme de Malhac constituée, sans doute, des bâtiments de l'ancien prieuré régulier de l'ordre bénédictin de St. Laurent de Malhac, à

la collation de l'abbé de la Chaise - Dieu, en Auvergne.

L'ancienne église paroissiale de Barjac était située à Malhac jusqu'au 16^e siècle, avant sa destruction par les guerres religieuses ; à ce jour nous n'avons pu la localiser exactement.

Sans doute que sur ses fondations ruinées ont été bâtis les murs de la ferme actuelle.

A la fin du siècle dernier, a été trouvée dans ce lieu, une stèle d'époque gallo-romaine, avec inscriptions latines ; elle se trouve au 1^{er} étage dans le hall de la mairie de Barjac.

Un très beau bas-relief représentant le buste d'une gallo-romaine se trouve inséré dans un mur de l'école publique ;

d'autres statues, sans doute d'époque gallo-romaine, se trouvent insérées dans des différentes façades de Barjac, comme le petit autel votif se trouvant encastré dans le mur de soutènement de l'Esplanade, au pied du château actuel.

Il y a tout lieu de penser que le peuplement s'est d'abord effectué autour du site de Malhac, car situé en plaine, les terres faciles à travailler et ce n'est, sans doute qu'après la destruction des habitations, groupées autour de la villae, par les hordes barbares du début du V^e siècle, que les survivants, délaissant les lieux, s'installèrent sur les hauteurs, pour être un peu plus tranquilles et ce fut, sans doute, la naissance du village actuel de Barjac, autour de la villae de Barglus, conforté au début de la féodalité par l'émergence ou l'installation de la famille seigneuriale des De Barjac et la construction d'une motte, puis d'un château féodal plus important, à l'image de cette puissante famille seigneuriale.

Donc, il est très vraisemblable que les diverses antiquités se trouvant actuellement à Barjac, proviennent de leur récupération dans les ruines de Malhac.

Il y a une quarantaine d'années, lors des travaux de construction d'une fosse, destinée à recevoir un pont-bascule de la coopérative céréalière, la pelle mécanique mis à jour de nombreuses sépultures à bâtière qui, malheureusement furent détruites ; à cette époque la conscience de la valeur patrimoniale des découvertes exhumées du sol,

n'était pas aussi développée que de nos jours et les autorités compétentes n'ayant pas été prévenues, tout fut irrémédiablement détruit, seuls 1 ou 2 vases intacts de type pot à suspendre, furent récupérées par une ou deux personnes, dont l'une d'entre elle nous a permis de le photographier.

LE CHANTIER DE FOUILLES ET SON CONTENU

La tombe T1 (figure 4 du livret), objet premier de la fouille, située à l'arasement du talus et visible de tout un chacun, se trouvait menacée d'effondrement voire d'une curiosité innocente ou malsaine ; il était nécessaire d'en faire le relevé et la dépose pièce par pièce.

Une fois ce travail achevé il s'avéra utile de sonder, il se serait-ce que sommairement, au delà de ses limites au cas où elle ferait partie d'un ensemble. Au premier coup de godet de la pelle mécanique sur une distance de 1,50 mètre à partir de l'emplacement de T1, quelques lauzes déplacées révélèrent une seconde sépulture.

Il fut décidé d'un dégagement plus important sur 100 m², parachevé d'un décapage manuel sur la moitié de cette surface pour dénombrier enfin cinq tombes, dont une renfermant le squelette d'un géant de près de 2 mètres.

Notre objectif atteint, nous n'avons pas à poursuivre les investigations au-delà de cet espace, d'autant plus que la DRAC avait refusé de prolonger l'autorisation de fouilles et que le propriétaire du terrain, craignant que son champ en friches ne puisse être mis en culture plus tard, commençait à donner des signes d'impatience.

Après 2 mois de patients et minutieux travaux, interrompus seulement par la pluie, le chantier fut arrêté définitivement, les squelettes laissés en place, mais revêtus d'un tissu de protection, les lauzes consolidés, le terrain nivelé par les soins de Charles Tauléille qui en profita pour construire un mur de soutènement qui n'existait pas auparavant dans le talus.

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

CONCLUSION

L'arrêt de la fouille de Malhac nous laisse sur notre désir d'en savoir davantage et de nombreuses questions restent, pour le moment sans réponses, sur l'étendue de cet espace cimétériel.

Quelle est son étendue par rapport à celui du Sud (coopérative de l'île Verte) ?

Pourquoi deux lieux d'enfouissement situés de part et d'autre de l'emplacement supposé de l'ancien prieuré ?

Cependant un ensemble de tombes ne forme pas obligatoirement un cimetière ; il peut s'agir d'un emplacement fortuit recevant une ou plusieurs inhumations circonstancielles.

Ces 5 sépultures dégagées appartiennent-elles à un groupe plus important ?

Entre les deux lieux sépulcraux s'élevaient donc le prieuré et l'ancienne église de St. Laurent de Malhac.

Des travaux agricoles ou d'aménagements ont, de tous temps, été pratiqués dans ce périmètre supposé de l'implantation des édifices religieux. Or, la rumeur publique est aujourd'hui encore très discrète au sujet des "exhumations" fortuites qui se sont jusqu'à ce jour effectuées.

Nous touchons au sacré, le silence est de rigueur !

Pour l'instant, nous ne sommes pas prêts d'apprendre qu'une aire cimétériale a ceint le bâtiment religieux à une période où les croyants cherchaient à se faire inhumer au plus près des lieux saints.

Alors, Malhac aurait-il eu, un, deux ou trois cimetières ?

Peut-être qu'un jour, à la suite de découvertes sur le terrain ou des écrits aux Archives départementales, seront-nous en mesure de répondre à toutes ces questions.

Pour l'instant il est fait appel à la conscience des individus qui, à l'instar de Benoit, ont le souci de préserver la Mémoire et le Patri-

moine de notre village et de ceux du Barjac, en nous avertissant de leurs découvertes futures, en ne perdant pas de vue que nous devrions être considérés davantage comme dépositaires plus que propriétaires de tout ce qui nous vient des anciens et que nous avons le devoir de le transmettre intact aux générations suivantes.

Louis Raymond,
Président de Racines
et Patrimoine Occitans

Bibliographie utilisée :

- Dictionnaire topographique du Gard par Eugène Germer - Durand (1868)
- Dictionnaire du diocèse de Nîmes par l'abbé Goiffon (1881)
- Noms de lieux du Languedoc par Paul Fabre (1995)
- Les chemins à travers les âges par Pierre - Albert Clément (1983)
- Compte rendu des fouilles par Roland Scimia, président du G.A.R.A.

MONSIEUR LE CURE, UN MAÎTRE DE LA LANGUE NOTRE NOUS A ADRESSÉ DES REMERCIEMENTS ET LE TEXTE DU MERVEILLEUX POÈME QU'IL A PRONONCÉ LORS DU REPAS DES AÏNÉS.

PRIÈRE DE S'ADRESSER À LUI POUR LA TRADUCTION (!)

Car Monsieur le Curé

mais que de nous faire lire li de emé tout ce qu'avés fa aprés de fornissio, nous an comarant courraumont de belidotto d'atoumion de stour, d'ascoute, d'acourro, d'amiré e per bon liga aqualo gando di bello, veici qu'avés auti "bon brigot de Barjac" -

meus gramoc a tanté li qu'avés fa per la testo sans de to myanda de proussio des ninosan Aus lau boup, lau chin, li combat, Pone dan son Dieu e un tros de celandari que figue d'ingradant e qu'as un bon Remonté per vouté dans.

Fonjo felière an prou l'afin de Li Fournié, e l'afanté que nous fés a Carafa tout li'an que ce qu'avés faite la paventé (Pome que séque au las fa de l'expressé).

Es que belé que An un l'afanté de la libida

Bon Corraumont -

Jos. Joubert

LI MAN DE LA VIENO

ÉRO BEN SOULETO LA PAURO VIENO
IA TANT DE TEMS QUE SI PICHOT SOUN SAUVA
EAU BEN LASSO QUAND S'ASSETÉ SUS LOU BAN PER BOUFFA
DE LONGO AVIÉ TRAVAIA
"TOUJOUR I AVIÉ A FAÏRE
A L'OUSTAU, AU JARDIN, DINS LI CHAMP
EN REGARDANT SI MAN SE PENSAVO : "PECHIRE"
"MÈ PAUVE MAN TOURDUDO DE DOULOURE"
"QUAND N'AVES LAVA DE TERRAIO A L'EYGUIE"
"DE SOU A L'OUSTAU, DE BUGADO AU BASSIN"
"GAÏRE MÈ AVIAS FA TOUTI LI TESTÉ !"
"AVES BRASSAJO, PETHASSA, AJUDA LI VESIN"
"BAIA UN CROUSTÉ AU PAURÉ QUE PASSAVO"
"E TANT BEN QUAND FALIÉ, MANDA UN CREPAN"
"PER FAÏRE MARCHA-DRE LOU AVE SE PASSEJ'AVO"
"QUE N'AVES MUDA É BADIOUNA D'ENFANT"
"E PREGA PER LI DVD DE GERRO NOUS RAÏBE"
"C JOÛNA DE MALAI, LI VITA JUSQU'À L'ARBO"
"C PÈI PLEGA LI MEI DE LOU QUE S'EMANAVO"
"ARO QUE SIEI SOULETO DURV PEGARA LI MIEU ?"
"E TOUÏÉ L'AVIÉ EX TANT DE COP DINS SA VIDO
"JOUÏÉ SI MAN EN DISANT : C'ESTÉ VOUDRE MOUN DIEU !"

Jos. Joubert
Janvier 1982

« Ce qui me fait un peu peur, c'est l'émotion du départ »

Alors que ses "vieux routiers" de confrères éliminent leur pression - et fixent les caméras - au golf ou en salle de gym, le Gardois arpente le stand de Minardi. L'apprentissage d'un nouveau monde. Moudre le siège-baquet, régler le pédalier, coller quelques blocs de mousse par-ci par-là, apprentissage du tableau de bord et des diverses commandes, du vocabulaire des ingénieurs... Oui, les choses sérieuses ont vraiment commencé.

● **Midi Libre :** Vous voilà en F1 pour de vrai...

► **Stéphane Sarrazin :** Félicité à Barcelone, pour trois jours d'essais privés avec Prost GP lorsque, jeudi soir, je reçois un appel téléphonique de Cesare Fiorio, le directeur sportif de l'équipe Minardi. C'était pour me proposer de remplacer leur pilote titulaire habituel, Luca Badoer, au GP du Brésil. J'ai eu envie de dire oui tout de suite, mais j'ai préféré en parler à Alain Prost, pour qu'il me conseille.

● **M. L. :** Apparemment aucun inconvénient...

► **S. S. :** Non, bien au contraire, il m'a poussé à y aller car c'était une expérience à ne pas rater.

● **M. L. :** Et ça fait quoi de se retrouver dans un paddock de F1 ?

► **S. S. :** Je suis ébloui ! Je me dis que c'est une chance énorme pour moi car les portes ne s'ouvrent pas facilement. Je me dis aussi qu'après tous les efforts consentis depuis que j'ai débuté en sport automobile, c'est une sacrée récompense... Bon, ce n'est quand même qu'un début. J'ai énormément de choses à apprendre. Je me retrouve là comme un élève lycéen à son premier jour de faculté !

● **M. L. :** Débiter chez Minardi, est-ce l'idéal ?

► **S. S. :** Oui, pour la simple raison que l'on n'attend pas grand chose de moi, si ce n'est de faire mon travail au mieux.

Pas de pression de la part des médias, pas de gros enjeu de la part de l'écurie... Tout serait pris une autre dimension si j'avais dû me faire les dents chez Prost.

● **M. L. :** Interlagos n'est pas le circuit où il faut bien débiter : il tourne à l'envers !

► **S. S. :** De ce côté-là, c'est sûr que je vais déguster. 72 tours sous cette chaleur, en sens contraire... Mais je me suis bien préparé physiquement. Même ici, à mon hôtel de Sao Paulo, j'ai tenu à faire mon heure de musculation et de vélo. Et puis j'ai quand même accumulé plus de 2500 km d'essais privés. Je vais essayer de faire un maximum de tours vendredi pour me familiariser. Ça va aller...

● **M. L. :** Vous rendez-vous compte que depuis 86 (Jean-Christophe Boullion), aucun nouveau pilote français n'a accédé à la F1 ?

► **S. S. :** Je ne m'étais encore pas posé cette question ! J'espère être à la hauteur de mes illustres prédécesseurs, et que cette première expérience ne appellera d'autres.

● **M. L. :** Et si Minardi vous demandait de remplir ?

► **S. S. :** Priorité à Prost GP. Alain m'a mis le pied à l'étrier, je ne peux pas le lâcher. Tout a toujours été très clair entre nous, même quand j'ai eu d'autres propositions en F3000. Y compris celles du McLaren Juroor Team. Ce serait à lui de voir, de décider. Mais si l'occasion d'alterner Grands Prix et essais privés se présente, je ne dirai pas non !

● **M. L. :** Un peu inquiet à deux jours de l'événement ?

► **S. S. :** L'exploitation des pneus en qualification, trouver les bons réglages, ne pas sortir de piste... Non, ce qui me fait un peu peur, c'est le départ. Ou plutôt les quelques secondes qui le précèdent. Le cœur doit battre à 300...



« Je n'ai jamais osé en rêver »

● **M. L. :** Depuis quand rêvez-vous d'un weekend pareil ?

► **S. S. :** Ce métier est tellement dur et exige tellement de conditions que nous ne pouvons pas maîtriser, que je n'ai jamais rêvé de mon premier Grand Prix. Je n'ai jamais été impatient. Cela devait arriver naturellement.

De Sao Paulo, Laurent DECAUX

REVUE DE PRESSE

BARJAC

L'école de peinture expose dans les salles du château

■ C'est dans le cadre des activités culturelles multiples, présentées lors de la manifestation Barj'Art, que plusieurs centaines de visiteurs ont pu admirer les œuvres des élèves de l'école de peinture d'Anne Flaudin, exposées dans les salles du château.

Cette manifestation annuel-

le de l'association "Sport plaisir" acquiert une notoriété grandissante et amplement méritée par l'expression des divers talents qui s'exposent, qu'ils soient figuratifs ou abstraits, l'harmonie des lignes et des teintes est une constante de l'école de peinture de Barjac. ●



A droite Anne Flaudin avec Gillette Bonzi une élève.

BARJAC

Des lauriers à Edouard Chaulet

■ C'est par un décret du mois d'août que sur proposition de Mme la ministre, Ségolène Royal, M. Edouard Chaulet se voit décerner la distinction de chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, en récompense des services rendus à l'Éducation Nationale.

Félicité par ses proches, camarades et amis, Edouard Chaulet ne cache pas sa fierté et sa satisfaction. Il tient à préciser « le mérite de ces palmes académiques rejaillit sur toute l'équipe municipale qui a œuvré pour que les enfants de Barjac et des communes environnantes puissent s'instruire dans les meilleures conditions possibles, mais aussi pour leur permettre de connaître un développement harmonieux par l'environnement que la municipalité a eu la volonté de mettre en place : restauration scolaire, centre aéré, classe nature, transports, aides ponctuelles aux étudiants barjacois fréquentant les établissements publics ou privés de Saint-Ambroix et d'Alès, etc. »



M. Edouard Chaulet.

M. Chaulet est enseignant depuis plus de trente ans et si l'on en croit ses anciens collègues et ses anciens élèves, sa faculté à transmettre le savoir et à inculquer les notions de civisme n'est pas étrangère à la distinction qui lui est décernée.

Qu'il trouve ici toutes nos félicitations. ●

REVUE DE PRESSE

MIDI LIBRE

AGRICULTURE

Dernièrement à Barjac

Rendez-vous annuel pour la coopérative céréalière

Bilan de l'année et inauguration d'un boisseau étaient au programme



De gauche à droite: M. Haacci, Sabatier, Duran, Chastel, Brigliano.

■ Le programme de ce rendez-vous annuel se passe avec les accueillantes de la coopérative céréalière de Barjac. Barjac était particulièrement très chargé. À commencer par le maire Edouard Chastel, directeur des achats des groupes Fontani et Agnani (200 000 tonnes de blé dur livrées par an).

Le président a accompagné par la suite des journées sélectionnées pour évaluer le comportement des différents variétés de blé dur. Constatations diagnostiques et solutions envisagées par Philippe Duran ingénieur à ITCCP (Institut technique des céréales et fourrages) dont la compétence est en haut niveau.

200 tonnes. Deux vintages que le président a préféré pour la livraison, pour 80 %, au sein fonctionnaires de l'unité de Barjac, les 20 % restants réservés de confiance et de sécurité développés par les dirigeants, Claude Duran et Claude Saux, auquel il associe le travail et la technicité acquise de Jean Chastel, responsable conseiller technique agricole et agricole, et pour qui les derniers PAC n'ont plus de secret.

Dans ces conditions, la coopérative n'a pas hésité à investir: applications des

Le directeur des achats de Fontani invité

connaissances. M. Haacci, directeur général, promettrait son aide tout au long du processus de la doctrine du Comité général ne lui est pas permis d'être plus efficace. M. Chastel, maire, affirmait être fort intéressé. « Nous ne réalisons pas que depuis tout aussi longtemps, pour être plus compétitif, nous nous sommes adaptés à la concurrence. »

Les personnalités présentes précédentes à l'inauguration du nouveau local ont, par leur présence, se retrouvent devant le buffet pour le reste de l'après-midi.

LA MARSEILLAISE 01/06/99



Jacques Allié a reçu la médaille d'or du conseil des maires du président Ansbir - son plus chaleureux félicitations.

MIDI LIBRE 30/08/99

BARJAC

Une bouillotte style Louis XVI a été offerte à la mairie

■ Comme le font tous les Barjacois, le maire Edouard Chastel a fait le tour de la foire aux antiquités et à la brocante, souvent plus par divertissement que par nécessité.

Au stand de M. et Mme Touati, antiquaires à Marseille, il tombe en arrêt sur une petite table ronde, dessus en marbre blanc veiné gris: «... C'est une bouillotte, style Louis XVI », avance Jean-Jacques Touati. On discute... on fait connaissance. « Votre bouillotte, elle ferait bien dans le hall de la mairie, elle vaut combien? » On se parle encore, on se quitte bons amis. « Je reviendrais » dit le maire.

Le lendemain matin, en arrivant à la mairie, surprise! La bouillotte était là, au beau milieu de la salle d'attente.

Que M. et Mme Touati, fidèles à la foire de Barjac depuis vingt et un ans soient remer-



La bouillotte trône en bonne place dans le hall de la mairie.

ciés pour ce beau geste. Il fait suite à ceux de Joannette Rouhaud, de Mme Tassy, des peintres Jo Duncan et Louis de Grandmaison, de la vente à 'prix d'ami' par Mme Perge de deux belles glaces dans leur cadre doré.

Aujourd'hui, grâce à ces générosités, la maison communale dispose de pièces d'accueil de grande classe. ■



Jack Lang, Président de la Commission des Affaires étrangères, ancien Ministre de la Culture et de l'éducation Nationale, Anselm Kiefer et Renate Graf, François Barré, Directeur National du Patrimoine, de l'Architecture, Patrick Malavieille, Député du Gard, Vice-Président du Conseil Général, Michel Gaudin, Préfet du Gard

Bienvenue à Barjac !



Mme Michèle Demessine, Ministre du Tourisme, Patrick Malavieille, Député, Jean-Paul Boré, responsable départemental et national du PCF



Une visiteuse bien irrespectueuse !



CALADETTE
& CANYEN